

ÉCHOS

n° 183

du pays

Bulletin d'informations de Haimps

Juillet 2024



L'économie circulaire



5

Le dossier : le sport à Haimps



12

Une deuxième après-midi contée



24



Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en **juillet, août et septembre 2008** doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté. **Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.**



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : de 15h00 à 17h00



Gestion des déchets

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif : **tous les mercredis matin à partir de 5h**
Distribution des sacs jaunes : **ils sont disponibles à la mairie toute l'année.**



Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans votre journal.

La photo de ce numéro est proposée par Thierry Goujeaud. Le thème pour le prochain numéro est : « **L'eau sous toutes ses formes** ».



Mairie de Haimps

1 place du 11 novembre 1918 – 17160 Haimps

Tél. 05 46 58 57 88 – Courriel : mairie@haimps.fr

Site internet : www.haimps.fr – Page Facebook : Commune de Haimps

Directeur de publication : Thierry Goujeaud, maire

Réalisation : Commission communication / Impression : SEDI Equipement

Tirage : 215 exemplaires / Dépôt légal : n° 1160 du 16 mars 2009

Ont participé à ce numéro : Philippe Barbeau, Odile Fouchet, Jennifer Gabeaud, Géraldine Marchal, Anne-Caroline Muller.

Photo de couverture : Thierry Goujeaud

SOMMAIRE Juillet 2024

2- INFOS PRATIQUES

3- ÉDITO

4- ACTUS

- Hommage à un serviteur de la commune
- Cérémonie commémorative
- A Haimps, l'économie circulaire, on connaît
- Matinée citoyenne
- Fleurissement de la commune
- Pendant qu'on plante, d'autres volent !
- Les ZAEnR
- La chasse aux oeufs
- Le budget 2024
- Tout ça pour ça !

• Brèves

10- VIE SCOLAIRE

- Le projet culture et biodiversité à l'école
- Les actualités de l'école de Haimps

12- LE DOSSIER

- Le sport à Haimps

19- PAGES LIAISON

- La lettre de Paulette
- Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?
- Appel à 100 participants
- A votre service
- Le saviez-vous ?
- A louer
- A vendre

• Insolite

23- CULTURE - LOISIRS

- Invitation à la lecture
- PHIL'O
- Bibliothèque
- Des nouvelles de l'AIDEM
- Vie associative

29- RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 18 mars 2024
- Réunion du 3 avril 2024
- Réunion du 15 avril 2024
- Réunion du 27 mai 2024

39- HISTOIRE DE MON VILLAGE

40- LE DESSIN DE PHILIPPE

Édito



Thierry GOUJEAUD,
Maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est le jeudi 23 mai que s'est tenue l'assemblée générale de l'association ADMR de Matha.

Cette association fondée en 1946 est dirigée par des bénévoles et elle compte à ce jour 51 salarié(e)s (presque 33 équivalents temps plein), c'est 361 personnes aidées. Elle permet à beaucoup de garder un lien social dont le besoin n'a jamais été aussi fort, elle est devenue au fil des années, la référence du service à la personne.

Chaque jour nous voyons passer dans le village les voitures siglées ADMR qui interviennent ici, ainsi que le véhicule et la personne chargée du portage des repas à domicile.

Cette proximité et ce sens du devoir permettent à nombre des plus âgés d'entre nous de rester à leur domicile le plus longtemps possible. C'est aussi la visite de quelqu'un avec qui on peut parler, échanger, se sentir moins seul(e).

Les ADMR de Matha font 45 106 heures d'intervention dans l'année. La première commune à en « profiter » est Matha avec 16 190 heures et oh surprise ! Haimps arrive en deuxième position avec 3 734 heures d'intervention (suivent Les Touches, Thors, La Brousse...).

A tous ces bénévoles, à tous ces salarié(e)s, merci pour votre engagement et votre professionnalisme.

Autre sujet : les élections européennes ont eu lieu le 9 juin dernier, le verdict est tombé. D'européennes, elles n'en avaient que le titre, les préoccupations nationales ont primé. Les résultats sont ce qu'ils sont, et le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale.

Certains ont sauté de joie, d'autres ont exprimé leur crainte. Des élections législatives vont donc avoir lieu. Qu'allons-nous décider pour notre avenir ? Finalement, comme le dit Chloé Morin dans son livre : « on a les élus qu'on mérite ». Alors la seule consigne qui vaille c'est d'aller voter !

Bonnes vacances à tous.



Photo : Raymond Thomas

Hommage à un serviteur de la commune

Avec la disparition de Claude Bellivier, le 27 avril dernier, c'est une page importante de nos villages qui se tourne.

Retracer son existence, c'est faire revivre en quelques mots dans notre pensée non seulement une silhouette familière mais aussi une existence consacrée à sa famille, à son métier, à ses concitoyens.

Claude est né le 10 février 1942 à Fresneau. Il n'a que 12 ans et son frère Jean 10 ans quand leur père Georges, marchand de chevaux, décède subitement.

Après avoir fréquenté l'école de Haimps puis celle des Touches de Périgny où il obtient son certificat d'études, il poursuit des études à Surgères qu'il termine avec un diplôme de comptabilité.

Il fait son service militaire à Bordeaux et part en Algérie bien qu'il soit soutien de famille. Il y restera 18 mois, y fêtera ses 20 ans et sera récompensé par 2 médailles.

De retour à Haimps, il reprend le travail avec son frère et son oncle Pierre. Bien vite en 1967, ils basculent sur le commerce de bovins, commerce qu'ils développeront et qui fera connaître la famille Bellivier dans toute la région et par là même notre commune.

Le 8 juillet 1967, il épouse Colette Viallefont en poste à la MSA de Matha. De cette union naîtront deux fils : Philippe en 1968 et Jean-Bernard en 1970. Lorsque Colette tombe malade et décède en octobre 1990, c'est un nouveau modèle de vie qui est à reconstruire. Malgré le chagrin et des moments difficiles semés de doutes, il fait face bien entouré par ses enfants, son frère et quelques amis proches.

Parallèlement à ses activités commerciales, il s'est beaucoup investi dans la vie de la commune. Quand les jeunes ont relancé le club de football dans les années 60, il a été un des premiers



Claude Bellivier, entouré de Yves Egroteau, Paul Rouger, Thierry Goujeaud et Bruno Roby

présidents.

Entré au Conseil municipal en 1965 à l'âge de 23 ans, il en est sorti en 2008 après 43 ans de bons et loyaux services. Conseiller et adjoint de Jean Comte (2 mandats), conseiller avec Yves Egroteau (3 mandats), il terminera 1^{er} adjoint de Paul Rouger (2 mandats).

Au sein du Conseil, c'était ce qu'on appelle un sage. Il savait écouter, analyser et proposer. Son avis était toujours attendu ou demandé. Il était respecté de tous. Lorsque la commune s'est dotée des premiers tracteurs, voitures, outils, hangars... Claude était toujours en première ligne. Négociateur hors pair, c'est lui qui était chargé de défendre nos intérêts. Réfléchi, subtil dans ses propos, trouvant toujours une anecdote pour faire rire, mais pour mieux revenir au vif du sujet, il arrivait à faire baisser les offres et ainsi protéger notre budget.

Homme affable, il accueillait avec douceur et gentillesse tous ceux qui venaient solliciter un service ou un conseil.

Claude était un homme avenant que l'on avait toujours plaisir à rencontrer, il aimait à faire le bien

autour de lui. Il était bon pour sa famille et ses amis. Clairvoyant, il discernait et jugeait avec exactitude.

Depuis quelques années, sa santé s'était dégradée et ces derniers mois, on sentait la maladie faire son œuvre. Il était bien entouré par sa famille et Candide sa compagne depuis 13 ans et qu'il a épousée en Mars. Toujours aux petits soins avec lui, elle lui a permis d'avoir une fin de vie calme et sereine.

Avec ses qualités professionnelles, sa droiture, sa gentillesse, son engagement laisseront le souvenir d'un homme qui a consacré aux autres le meilleur de lui-même. La mort qui ferme aveuglément les livres de la vie, marque les étapes successives de la douleur, des regrets mais aussi du souvenir et de la force de l'exemple.

Depuis ma plus tendre enfance, nous nous sommes côtoyés, respectés et appréciés. Avec ma famille, nous garderons fidèlement ton souvenir. Tu resteras toujours vivant dans notre mémoire et dans celle des personnes qui t'ont connu.

Paul Rouger

Cérémonie commémorative

Sous le regard surpris des premiers arrivés, une Jeep Hotchkiss de 1963 et un GMC de 1944 se sont garés devant la mairie ce mercredi 8 mai par un soleil radieux. La Jeep avait servi 30 ans dans l'Armée française et le GMC avait été utilisé pour le transport des troupes pendant les guerres de 39-40, d'Indochine et d'Algérie. Ces véhicules militaires réformés appartiennent à Monsieur Audineau, collectionneur, de Louzignac.

Nos porte-drapeau (Guy Prévors et Henri Neaud) une fois harnachés, la cérémonie pouvait commencer.

Après avoir déposé la gerbe au pied du monument aux morts, Monsieur le maire a fait la lecture



du message du Ministre des Armées. Enora, Lenha, Charlyne et Axel ont ensuite énoncé le nom de chaque haimpois mort pour la France. Après la minute de silence, nos techniciennes du son, Fabienne et Océane, ont lancé la Marseillaise.

Les nombreux participants à cette cérémonie se sont regroupés autour des tables dressées devant le court de tennis pour bavarder autour du verre de l'amitié.

Odile Fouchet

A Haimps, l'économie circulaire, on connaît

L'économie circulaire est un nouveau modèle économique. Elle consiste à produire des biens et des services durables en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production de déchets.

Vincent et Stéphane, nos deux employés communaux, ont particulièrement compris cette idée et l'ont mise en pratique pour construire notre nouveau chenil (le précédent avait été volé !).

Avec les deux panneaux grillagés de l'aire de jeux qui avaient été endommagés par la chute du saule pleureur, quelques palettes qui traînaient dans le hangar communal, une dizaine de tuiles trouvées au milieu d'un dépôt sauvage dans un bois, le tour était joué !

Fiers de leur travail (et ils peuvent l'être), je jeudi 4 mars à 16h31, Vincent me passe un SMS « Chenil communal officiellement terminé, on vous attend pour l'inauguration ». Le lendemain matin, je me suis rendu sur place, j'ai installé un bout de ruban bleu, blanc, rouge à la porte du chenil et à midi je les ai invités à me rejoindre au hangar communal.

Avec beaucoup d'humour, ils se sont pris au jeu et ont donc officiellement inauguré ce nouveau bâtiment communal.

Encore bravo à nos employés communaux pour leur excellent travail. Leur métier est indispensable au confort et à la sécurité

des usagers, leur mission est aussi de garantir un environnement propre et sûr. Nos cantonniers font preuve de beaucoup de professionnalisme.

Thierry Goujeaud



Stéphane et Vincent inaugurent le nouveau chenil

Matinée citoyenne

Cette année, l'association des chasseurs avait proposé de participer à cette matinée de nettoyage et, avant le départ, ils nous ont offert un casse-croûte de leur composition : pâtés de chevreuil et de sanglier, café ou coup de rouge, selon les goûts.

Et nous voilà partis !

Vu le nombre important, nous avons pu disperser 6 groupes aux 6 coins de la commune. On nous avait annoncé de la pluie (pour changer !) mais finalement, nous avons bénéficié d'un temps ensoleillé ce qui rend ce travail beaucoup plus agréable et donne l'occasion de partager un moment convivial avec nos voisins. Par contre, nos recherches ont été entravées par la hauteur des herbes sur les bas-côtés des routes et des chemins : le fauchage n'avait pas encore eu lieu, probablement en raison des intempéries permanentes.

De retour au hangar, les 27 participants à cette opération de nettoyage ont été presque déçus... en voyant le tas maigrichon de débris : ce n'était pas la pêche miraculeuse ! Il faut reconnaître que, d'année en année, la récolte diminue. Et c'est tant mieux ! Alors, bravo à nos concitoyens pour leurs progrès en matière de propreté et de respect de leur l'environnement.



En fin de matinée, tous se sont retrouvés devant la table sur laquelle était servi l'apéro et des boissons pour se rafraîchir, ainsi que de beaux restes de pâté.

Merci à tous les volontaires pour leur présence à cette traditionnelle matinée citoyenne !

Odile Fouchet

Et pendant qu'on plante, d'autres volent !

Pruniers, poiriers, noyers, pourquoi s'embêter à les acheter alors qu'il est tellement plus facile de les voler sur la propriété des autres.

Dans le cadre de l'opération organisée par Energie Team, 1 ou 2 arbres par riverain du parc éolien, un peu plus de 300 arbres ont été distribués et plantés sur la commune. Mais, à peine plantés 55 ont été volés ! 45 le long de la route d'Aigre (en bordure de route), 2 rue de la Ferronnerie (sous un hangar), 2 rue du Moulin (dans un jardin potager), 2 au Parvet (dans un jardin), 4 sur un chemin public (en bordure du chemin de La Fontaine).

De la colère et du mépris.

Le vol des arbres fruitiers est une pratique en recrudescence. Mais pour quels motifs ? L'appât du gain, en les revendant sur leboncoin ? L'aménagement d'un verger personnel ? Honte à celui ou ceux qui passent leur temps à voler les biens des autres.

Thierry Goujeaud



Le casse-croûte offert par les chasseurs

Fleurissement de la commune

Comme chaque année, les élèves de notre école devaient participer à l'embellissement de notre commune en plantant des fleurs dans tous les lieux où se trouvent des jardinières et des bacs. Mais voilà ! Ce jour-là, le vendredi 17 mai, la météo était particulièrement défavorable : il tombait des seaux d'eau et il n'aurait vraiment pas été sérieux de s'entêter à barboter dans la boue et de se faire tremper. Il a donc fallu annuler cette après-midi de fleurissement qui est l'occasion pour les enfants de prendre une part active à l'amélioration de notre cadre de vie. Le week-end de la Pentecôte s'est déroulé dans la même situation météorologique et les plantes se desséchaient dans le hangar. Elles ont pu être plantées en début de semaine, entre deux ou trois averses. Au moins, elles n'ont pas manqué d'eau !

Odile Fouchet



Les ZAE nR

La récente loi d'accélération des énergies renouvelables prévoit que chaque commune participe à la planification des énergies renouvelables sur son territoire en identifiant des zones propices qui deviendront « Zones d'Accélération ».

Petit rappel sur le rôle de la commune

Le Conseil municipal a pour objectif d'élaborer des cartes selon les différentes catégories de production d'énergie renouvelable. Elles ont pour but de définir des zones dans lesquelles les délais d'instruction d'ordre administratif seront réduits. Les installations pourront être du domaine public ou privé.

Consultation publique

Avant d'envoyer toute carte à la préfecture, le Conseil municipal avait pris une délibération en date du 18 mars 2024 par laquelle avaient été fixées les modalités de la concertation.

Un dossier d'information sur les ZAE nR envisagées par la commune a été mis à disposition du 1^{er} au 30 avril à la mairie.

Une seule personne est venue

consulter cette concertation sans y donner contribution.

Zones choisies après délibération en conseil du 27 mai 2024

A l'issue du processus, les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes sont les suivantes :

PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE



Afin de laisser à chacun la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur ses toitures, nous avons décidé d'intégrer l'ensemble du village, à savoir : le bourg de Haimps, Fresneau, La Pinelle, La Bonne Année, Le Cluzeau.

Surface totale en m² : 388 747
Puissance estimée en MWh/an : 25 920

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES



Nous proposons de retenir le parking de la salle des fêtes ainsi que celui situé devant le hangar communal.

Surface totale en m² : 1 540
Puissance estimée en MWh/an : 154

Jennifer Gabeaud

La chasse aux œufs

Pour la deuxième année consécutive, cette manifestation a été organisée conjointement par la commune et Les Loisirs du village.

C'est par un temps menaçant qu'étaient conviés, le dimanche 24 mars, les enfants de Haimps à la chasse aux œufs. Les ados avaient caché une centaine d'œufs dans tous les recoins d'une zone délimitée du Parvet. La dizaine de plus jeunes (enfants jusqu'au CM2) ayant répondu présents ont affûté leur vue pour repérer le moindre

détail des œufs subtilement cachés par leurs aînés.

Par la suite, les enfants et leurs parents ont pu profiter des excellents gâteaux confectionnés par les conseillères (aidés de leurs enfants). Tous les enfants, ravis, ont également reçu un lapin de Pâques en chocolat.

Merci aux enfants de leur présence et de leur enthousiasme ainsi qu'aux membres des Loisirs du village pour leur participation financière et active.

Géraldine Marchal



Le budget 2024

Le budget principal de l'année 2024 a été voté lors de la séance du Conseil municipal du 3 avril 2024.

Le rapport financier du conseiller aux décideurs locaux issu de la gestion 2023 a été reçu en mairie le 30/05/2024. Il comprend une analyse financière succincte, accompagnée d'un document de valorisation financière et des fiches ratios comparant les données de la commune avec celles de même strate de population au niveau

départemental, régional et national.

De l'analyse des principaux éléments financiers, il en tire la conclusion que la situation financière de Haimps est très bonne : la CAF (capacité d'autofinancement) nette est positive, le CAC (coefficient d'autofinancement courant) et

les ratios de solvabilité sont très en dessous des seuils critiques. La commune poursuit son désendettement sur ses fonds propres et dispose encore d'un important fonds de roulement.

Tous ces documents sont à votre disposition à la mairie.

Thierry Goujeaud

VU D'ENSEMBLE DU BUDGET 2024

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT	537 342,35 €	310 260,41 €
RÉSULTAT REPORTÉ		227 081,94 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	537 342,35 €	537 342,35 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT	184 747,075 €	237 814,20 €
RESTE À RÉALISER	11 200,00 €	0,00 €
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTÉ	41 867,13 €	0,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	237 814,20 €	237 814,20 €
TOTAL DU BUDGET	775 156,55 €	775 156,55 €

Tout ça pour ça !

Le 9 juin dernier se sont déroulées les élections européennes pour élire nos 81 représentants pour les 5 prochaines années.

Tout le monde se plaint de l'Europe, la plupart des partis en lice ne cessent de la critiquer, d'autres voudraient en sortir et pourtant... Quel bel exemple de démocratie où chacun a pu trouver quelqu'un qui représente ses idées au milieu des 38 listes présentes. 38 listes avec 81 candidats, si je ne me trompe pas cela fait **3 078** citoyens qui « rêvaient » de devenir député(e)s européens.

Allions-nous avoir assez de



panneaux électoraux pour toutes ces listes ? Allions-nous devoir en fabriquer par nous-mêmes ou en commander d'autres ? Par chance, comme autrefois nous avions deux emplacements (un à Haimps et l'autre à La Pinelle) nous possédions 10 panneaux. Mais, était proscrite par l'Etat, la division des panneaux en 4 ! Attendez, on a 10 panneaux, si on les divise en 4 cela fait 40 emplacements.

On allait tout de même pas acheter d'autres panneaux alors que ceux-ci pouvaient nous suffire.

Finalement Vincent et Stéphane ont passé deux petites heures pour la mise en place, ne restait plus qu'à attendre les affiches.

Sur les 38 listes, seulement **14** ont collé et 23 ont obtenu 0 voix. Tout ça pour ça !

Thierry Goujeaud



Dates à retenir

Le samedi 29 juin 2024 – Fête de la musique par Les Loisirs du village

Le dimanche 14 juillet – Fête nationale au Parvet par la commune

Les 19 et 20 juillet – Musica Haimps par Fêt'ARTS

Le dimanche 18 août – Brocante au Parvet par Les Loisirs du village

Le samedi 24 août – Repas de l'AICA du Bois de la Levrette

Le lundi 2 septembre – Rentrée des classes

Le jeudi 12 septembre – Inauguration du parc éolien

Le samedi 28 septembre – Au fil du Briou fête ses 15 ans



1^{ère} sortie officielle de notre nouveau porte drapeau à l'occasion de la commémoration du 80^{ème} anniversaire du 6 juin 44 organisée par le souvenir français à la Bistandille



Dernière minute : Elections législatives les dimanches 30 juin et 7 juillet.

l'Angérien

JEUUDI 30 MAI 2024

n° 4968

1,40 €

libre

L'invention d'un Haimpsois primée au concours Lépine



Face aux ravages des frelons asiatiques sur ses abeilles, Arnaud Porcheron a mis au point un chevalet anti-frelons. Vendredi 10 mai, cet apiculteur amateur a obtenu la médaille d'argent dans la catégorie « Quotidien et art de vivre », lors de l'édition 2024 du concours Lépine, à Paris. Page 9

Elections européennes

Inscrits : 374

Votants : 226

Abstentions : 39,57 %

Taux de participation : 60,43 %

La France fière !	05 voix
La France insoumise – Union populaire	05 voix
La France revient !	88 voix
Europe Ecologie	05 voix
Besoin d'Europe	24 voix
La droite pour faire entendre la voie de la France en Europe	20 voix
Réveiller l'Europe	38 voix
Alliance rurale	11 voix
Gauche unie pour le monde du travail	08 voix

Le projet culture et biodiversité à l'école

Rappel du numéro précédent : Depuis le début de l'année scolaire, la classe de CM participe au grand projet « Biodiversité et végétalisation des espaces » mené conjointement par La Motte des Fées, l'association Les Jardins respectueux de Cognac et la compagnie Le bruit des ombres.

Le rendez-vous avec la représentante du « Bruit des ombres » était à 9h ce mardi 11 mars dans la classe des CM. Sacha POLIAKOVA s'est d'abord présentée : autrice, illustratrice de livres pour la jeunesse, elle fait également des scénarii pour le théâtre et en particulier pour la compagnie Le bruit des ombres qui est actuellement en résidence à Matha pour monter un spectacle appelé « Minimus » dont le héros est le Collembole.

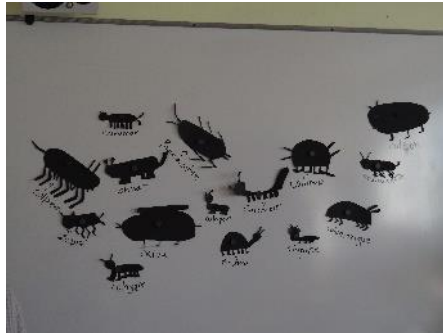
Sacha explique aux enfants ce qu'est un collembole et leur donne un certain nombre d'informations qui doivent leur permettre d'en représenter un sur une feuille de papier. L'objectif est de raconter une histoire à partir de ce qu'ils auront dessiné puis découpé pour former une silhouette de LEUR collembole. Sacha encourage les enfants à faire preuve d'imagination : ils devront donner un nom à LEUR collembole, décrire son comportement, son biotope, son alimentation, ses habitudes de vie.

Après avoir dessiné puis découpé la silhouette de son collembole, chaque enfant est appelé au tableau pour le présenter. Chaque silhouette a été posée sur le tableau.



Les élèves de CM ont fait preuve d'une réactivité impressionnante en dessinant leur collembole. Une dizaine de minutes ont ensuite suffi pour qu'ils reproduisent leur arthropode sur une feuille noire et qu'ils en découpent la silhouette.

Quant aux descriptions de chaque collembole, elles ont témoigné d'une imagination parfois délirante... Ce fut un moment de partage très amusant.



En fin de matinée, Simon JOULIE (La Motte des Fées) a rejoint la classe pour rappeler aux enfants le déroulement de ce grand projet : les étapes déjà réalisées et celles à venir. Toutes ces étapes sont représentées sur une frise posée contre le tableau. Simon distribue aux élèves un calendrier confectionné par l'association Les Jardins respectueux. Ce calendrier permet d'une part, de suivre les étapes du projet, de noter les grands événements vécus en classe, mais aussi de le transformer (grâce à un origami) en un petit sachet pour contenir des graines. En outre, ce calendrier est compostable.



Quelques semaines après, nous voici à l'avant dernière étape de ce grand projet.

Le mardi 14 mai, l'association Les Jardins respectueux était attendue avec impatience. En effet, il s'agissait de garnir de plantes les 4 bacs de la pergola installée dans la cour de l'école.

Les animateurs, Rémi, Marie et Félix apportaient de nombreuses variétés de végétaux ainsi que des calebasses et quelques outils pour finaliser l'installation. Comme la dernière fois, la classe a été divisée en 3 groupes qui ont ensuite permuté. Ainsi, à tour de rôle, les enfants ont pu expérimenter de nouveaux savoirs-faire dans les trois ateliers prévus : atelier compost, atelier plantes et atelier bricolage.

1- Atelier compost, avec Félix

Une première partie théorique a été enseignée aux enfants ce qu'était un compost, ce qu'on devait mettre (et ne devait pas mettre) dedans et comment se déroulait la maturation de cet assemblage de biodéchets.



Ensuite, Félix a invité son auditoire à découvrir les petites bêtes grouillant dans un compost. Il avait mis à leur disposition des boîtes munies d'un couvercle-loupe permettant d'observer les dites bestioles. Vers de terre, collemboles, etc.



Pour finir, les enfants ont tamisé du compost brut pour en faire une terre fine qu'ils ont déposée dans les bacs pour enrichir la terre.



2- Atelier plantes, avec Marie

Avant tout, il faut savoir reconnaître les plantes, pouvoir les désigner par leur nom et découvrir leurs caractéristiques

Marie présente les variétés qu'elle a apportées et demande aux enfants de faire leur choix pour l'un des bacs. Il y a des plantes aromatiques (menthe, mélisse, hélichrysum...), des plantes grimpantes comme le houblon, des plantes-légumes (artichauts, blettes) et d'autres qui font juste des fleurs pour le plaisir.

Leur choix étant fait, les enfants ont planté en suivant les conseils de Marie pour ne pas abîmer la jeune plante et ses racines.



3- Atelier bricolage et finitions avec Rémi

Rémi avait apporté des Calebasses afin de fabriquer de nouveaux nichoirs. Il fallait d'abord nettoyer l'extérieur de cette cucurbitacée puis faire un petit trou pour que les oiseaux puissent pénétrer à l'intérieur. Une fois ce travail exécuté, les nichoirs furent accrochés à la pergola. Un peu de ponçage des bacs, un peu de nettoyage de l'ensemble, et tout était terminé et les enfants, fiers du résultat !

Odile Fouchet



Les actualités de l'école de Haimps

Séquence de natation

Les élèves de CE1-CE2 de l'école ont pu commencer fin mai les séances de natation à la piscine de Matha. Cette séquence de deux séances par semaine se terminera le 4 juillet. Les élèves auront donc une dizaine de séances pour profiter du bassin extérieur et améliorer leurs performances aquatiques.



Journée sportive du 14 juin

Le vendredi 14 juin, les élèves de CM1-CM2 participeront à un

Tournoi de rugby organisé par le RACA à Saint Jean d'Angély. Ils affronteront d'autres écoles de la circonscription. Pour se préparer, les élèves ont participé à une séquence de rugby avec un intervenant du RACA durant la période 4.



Les élèves de CE1-CE2 profiteront du trajet de bus pour aller faire une journée « Koh-Lanta » à la base de loisirs de Saint Jean. Ils réaliseront tout au long de la journée des épreuves sportives en équipe.

La fête des gens qu'on aime

Chaque année, la fête des parents est un moment important pour les élèves.



Les présents fabriqués par leurs soins sont un excellent moyen de montrer de l'affection aux personnes qu'ils aiment. Voici les productions des enfants pour la fête des mamans.

Dernière minute

Nous venons d'apprendre le départ de maîtresse Mélissa. Merci pour tout ce qu'elle a apporté aux enfants au cours des années passées à l'école de Haimps.

Le sport à Haimps

Réalisé par Odile FOUCHET, Jennifer GABEAUD, Géraldine MARCHAL, Anne-Caroline MULLER et Thierry GOUJEAUD.



2024 année olympique. Haimps est-elle une commune sportive ? Si chacun peut pratiquer une activité physique autour de chez nous, il faut reconnaître que nous ne sommes pas particulièrement reconnus pour nos associations sportives. Il nous a semblé opportun de recenser tous les clubs qui gravitent aux alentours et de rencontrer des sportifs avertis.

Un peu d'histoire...

Tout au long des cents dernières années, nous n'avons recensé qu'un club sportif à Haimps, le Sports Athlétiques Haimps.

Créé en 1940 par Paul Roby et Fernand Courivaud, le SAH regroupait la pratique du football pour les garçons et du basketball pour les filles. Au fil du temps la section basket a disparu mais le football a perduré de très nombreuses années. Le club a connu son apogée à la fin des années 70 avec 76 licenciés et 7 équipes.



Mais faute de « combattants », il a été mis en sommeil en 2018 pour finalement disparaître quelques

années plus tard. Mais n'oublions pas, qu'au cours de ses 78 ans d'existence, le club a vu passer la plupart des enfants de la commune qui y ont appris les valeurs du sport.

Néanmoins, d'autres sports se sont pratiqués, mais sans réelle structure. Au début des années 70, ce fut le cas du ping-pong. A l'initiative de Guy Coq et Jacky André, le comité des fêtes a créé une section ping-pong. Elle comprenait une vingtaine d'adeptes. Les entraînements avaient lieu le mardi et le vendredi et un championnat cantonal avait été instauré avec Mons, Massac, Les Touches de Périgny, Thors, Cressé, Ballans, Siecq.

Toujours à l'initiative du comité des fêtes, des sorties vélo étaient organisées. On a pu compter jusqu'à plus de 150 cyclistes à

certaines d'entre elles.

Au début des années 80, suite à la construction du court de tennis, et à l'initiative de Jacky André, un tournoi fut organisé durant six années consécutives.



Enfin n'oublions pas que pendant très longtemps, les places publiques de Haimps et de Fresneau regroupaient tous les spécialistes de la pétanque pour des parties acharnées.

Aujourd'hui, dans le village, vous pouvez faire de la gym grâce à Tous au sport (à la salle des fêtes) ou bien des activités aquatiques (à la piscine de Fresneau).



Une sortie vélo des années 70



L'histoire du S.A.H. en 4 photos

Zoom sur les activités pratiquées sur la commune

LA PISCINE - FRESNEAU

La piscine de Haimps est ouverte au public, avec maîtres-nageurs, depuis 3 ans et demi. Reprise en septembre 2022 par nos 3 coachs actuels, Manu, Maud et Thomas. Sur la saison 2023-2024, nous avons 140 adhérents dont une trentaine de Haimps.



Les activités démarrent avec l'éveil aquatique à partir de 3 ans. Ensuite pas de limite d'âge, pour l'apprentissage ou le perfectionnement de la natation ainsi que pour la pratique de l'aquagym, circuit training ou encore aquabike.

Un simple maillot de bain suffira !! Du matériel est ensuite à disposition comme planches, palmes ou bigliss pour apprendre à nager, haltères, frites, gants pour les activités aquagym

L'aquagym vous apportera renforcement et tonification musculaire, stimulation et amélioration du rythme cardio respiratoire, amélioration de la coordination et l'équilibre.

La natation permet de se sentir bien dans le milieu aquatique, savoir se déplacer dans l'eau tout en sécurité...

Différents tarifs d'adhésion (tarifs saison 2023/2024) :

Vous pourrez réserver votre créneau à la séance ou bien au trimestre.

Eveil aquatique : 12 € la séance, 100€ le trimestre, 60 € le demi forfait.

Pour la partie aqua, apprentissage et perfectionnement 15 € la séance, ou bien des forfaits trimestriels en fonction du nombre de séances par semaine.

Tarif estival : 10 € la séance (activités aquagym et leçons de natation).

N'oubliez pas pour les jeunes haimpsois ne sachant pas encore nager la mairie participe aux frais grâce au PASS natation à récupérer aux heures d'ouverture du secrétariat.

Un petit mot :

Jetez-vous à l'eau et venez nous rejoindre à la piscine de Haimps pour pratiquer l'activité de votre choix dans la bonne humeur et dans un cadre convivial.

On se retrouve pour le traditionnel pot d'accueil de rentrée le samedi 31 août à 16h à la piscine ! Les cours eux reprendront le lundi 16 septembre.

Sportez-vous bien. 😊

TOUS AU SPORT

L'association a démarré ses activités en 2022 et a développé progressivement une offre variée : Renforcement musculaire, Cardio-Step, Zumba débutant, Circuit Training cardio, Trampoline Fitness, Marche nordique. Les séances se déroulent dans la salle des fêtes de Haimps. En outre, des journées festives autour du sport sont organisées au cours de l'année : « Haimps'Olympic » en juin 2023, une marche solidaire en décembre, un loto en avril 2024 et une sortie sur l'île d'Oléron, au Centre sportif de Boyard ville.

L'association, qui compte à présent une centaine d'adhérents, a le projet d'organiser deux nouvelles activités « Bien-être Santé » à partir de septembre : Gym douce et Stretching.



Tous les renseignements et les plannings sont disponibles sur la page Facebook : [Tous au sport](#).



Faisons le tour des clubs aux alentours et allons à la rencontre de sportifs confirmés.

LA PINELLE
Commune d'HAIMPS

LE PARCOURS



Ayant construit son propre parcours sportif il y a quelques années (voir le n° 172 des ÉCHOS), Tony Thouvenin et son fils Denis s'entraînent régulièrement et participent à des rencontres interclubs. Pour améliorer leurs performances physiques, Tony a installé dans son garage un certain nombre d'appareils : un banc de musculation, un rameur, un tapis de course, des poids, une chaise romaine. « Le renforcement musculaire est le passage obligé pour pratiquer ce sport très complet qu'est le Parcours ». Au mois d'août, Tony organise une course d'endurance avec obstacles autour de La Pinelle. Au cours de l'itinéraire proposé, il y aura des anneaux, des poids, du tir à l'arc, etc. Cette journée sportive est proposée à qui veut, sans aucune obligation de faire tout le parcours. Plaisir de se dépenser, de rencontrer d'autres

amateurs de ce genre de sport et de parcourir à son rythme une boucle de 3,5 km dans notre campagne haimpsoise.

Retenez la date et venez participer à cette journée qui se veut aussi festive que sportive :

Le samedi 24 août
À 10h à la Pinelle

LE TIR

Même si nous n'avons pas de club de tir dans les environs, nous avons un champion ! Alexandre Pieraerts (dont le parcours est présenté dans notre n°180 des ÉCHOS) s'entraîne actuellement dans le club de Aussac-Vadalle près de Ruffec.

Il existe une dizaine de disciplines différentes dans cette pratique du tir mais dans tous les cas, le sportif aura suivi une formation sérieuse qui, outre l'étude de la balistique et du maniement des armes, enseigne au candidat tireur la maîtrise de soi. En effet, ce sport exige une capacité à la concentration, au calme et au contrôle de la respiration.

Entre autres techniques, Alexandre pratique la méditation et le yoga qui favorisent l'obtention de ces qualités. Pour les jeunes qui seraient intéressés par ce sport, Alexandre conseille d'abord d'aller à des journées portes-ouvertes dans des clubs de tir ou voir des championnats. La deuxième étape est de s'inscrire dans une école de tir.



MASSAC

LE VTT

Le hasard d'une rencontre entre deux passionnés de VTT a débouché sur la création du club en 2021. Les bois aux alentours de Massac et de Haimps étant des lieux particulièrement adaptés pour ce genre de sport, il a suffi d'utiliser les traces des chevreuils et de supprimer quelques ronces ou branches mortes pour proposer des parcours fléchés aux adhérents : actuellement 45 km sont disponibles sur plusieurs communes voisines de Massac et de Haimps. L'entretien des circuits est assuré bénévolement par les membres du club certains samedis matin.



Le club organise des sorties le dimanche matin plusieurs fois par mois et deux grandes manifestations par an : une rando en septembre et une sortie VTT et marche en juin.

Les informations régulières du club se trouvent sur la page Facebook : **VTT I X**. Même les non-adhérents sont les bienvenus et peuvent participer à ces sorties.



SONNAC

GYM PLAISIR – GYM SOURIRE

«*Quand on a du plaisir, on sourit !*», telle est la devise de l'association créée par Myriam LACLAUX en 1996. Titulaire de l'AF1 (Brevet fédéral) puis du CQP (certificat de qualification professionnel) Myriam propose depuis 28 ans des séances de gymnastique qui, avec le temps, ont évolué et se sont adaptées à un large public allant de la petite enfance au grand âge : Éveil de l'enfant avant 6 ans, Gym form, step chorégraphié, gym douce (pour les seniors). L'arrivée, en 2019, de Maud, professeur de yoga et zumba, a permis d'élargir l'offre de l'association : Yoga Vinyasa, Yoga senior, Hatha yoga, Strong Nation (dérivé de la zumba), Zumba Kids et Zumba gold pour les seniors. Depuis cette année, GYM PLAISIR GYM SOURIRE organise des séances de sophrologie.

Les enfants ne sont jamais oubliés : ils sont invités à des ateliers thématiques alliant l'épanouissement du corps et la réflexion sur un sujet traitant du bien-être psychologique (estime de soi/confiance en soi – harcèlement scolaire...).



LES TOUCHES DE PÉRIGNY

LE FOOTBALL

Rencontre avec Aimé, Elie et Hugo, trois footballeurs en herbe qui pratiquent leur sport préféré au club de l'UCA Foot Bagnizeau-Les Touches de Périgny.



Hugo, Aimé, Elie et Baptiste

Quand on leur demande pourquoi ils pratiquent le foot, les réponses sont multiples. Parce qu'ils aiment bien jouer avec une balle, parce que ce sport se pratique en équipe, ou bien encore parce que c'est un sport collectif et que quand on gagne on est content ! Un a même reconnu que c'était pour perdre un peu de poids.

Donc ce qui leur plaît dans le foot, c'est de marquer des buts, de tacler, de tirer super fort dans le ballon et de fêter la victoire quand on gagne.

Les entrainements ont lieu sur le terrain des Touches de Périgny le mardi soir à 18 heures et les samedis après-midi sont consacrés aux matchs avec parfois même des tournois.

MATHA

LE HANDBALL

Le hand à Matha existe depuis 1915. Nous avons en 2024, 108 licenciés dont 5 de Haimps. La pratique du hand peut

commencer par le babyhand dès l'âge de 4 ans... jusqu'aux seniors. Les besoins sont simples avec seulement un t-shirt, un short et une paire de baskets.

C'est un sport collectif simple et accessible dès le plus jeune âge. Il permet de travailler la motricité, l'adresse et la souplesse. Un sport complet pour le corps : travail des bras, des jambes et du cardio ! Il développe l'esprit d'équipe, la confiance en soi et le vivre ensemble.

Différents tarifs d'adhésion selon l'âge (tarifs saison 2023/2024) :

Babyhand 60€ - moins de 12 ans 80€ - 12 à 16 ans 105€ - +16 ans/séniors 130€ (réduc étudiant - 20€).

Chèque sport du collège, coupon CAF et coupon ANCV sont acceptés



Un petit mot :

«*Venez découvrir le hand en septembre !*» - (Renseignements au 06 82 94 32 20)

LA BOXE

La boxe éducative assaut loisir est une forme de pratique ouverte à toutes et à tous (de 6 à 77 ans). Elle se différencie de la boxe amateur et professionnelle sur deux exigences fondamentales :

- Ne pas nuire à son adversaire ;
- Être sanctionné pour tout comportement violent.

Les élèves doivent s'imposer par leurs qualités techniques et tactiques, mais en aucun cas par la puissance des coups. La pratique se compose dès lors d'entraînements sur la technique, la gestuelle, la motricité, la résistance physique et autres qualités du boxeur, le tout sans mise de gants.

On apprend différentes techniques de boxe : l'attaque, la préparation d'attaque, la

défense, la contre-attaque et le contre. L'entraîneur inculque à l'élève des connaissances lui permettant de gérer l'effort, l'espace et le temps afin d'accroître ses chances de remporter l'assaut. Tout au long de l'assaut, les boxeurs doivent demeurer face à face. Un boxeur qui tourne le dos à son adversaire ou qui baisse la tête (visage face au sol) est immédiatement sanctionné, puisque ce comportement peut devenir dangereux rapidement.



Lenha, Elouann et Kellya font tous les 3 de la boxe depuis 2 ans. Marius en fait depuis 4 années. Ils s'entraînent tous au club de Matha (situé à l'ancienne laiterie, près de la piscine) : le Matha Boxing Club. Pour les enfants et ados de - de 15 ans, l'entraînement se passe le vendredi de 17h30 à 18h30. Les adultes y vont le lundi, mercredi et/ou vendredi de 18h30 à 20h30. Les cours commencent toujours par un échauffement : on court, on fait de la corde à sauter. On fait ensuite du shadow : des combinaisons de coups dans le vide pour travailler la technique. On fait des exercices divers au sac de frappe pour travailler la force, la technique et l'endurance, d'abord seul puis en binôme. Viennent ensuite des assauts libres : on essaye de travailler tout ce qu'on a fait pendant la séance, comme un combat, mais sans frapper, juste toucher. Puis on passe à la musculation, avec des poids, ou non : des ponts, des exercices au sol. Pour terminer, on fait des étirements de tous nos muscles pour ne pas avoir mal le lendemain et les autres jours.

LE BADMINTON

Intergénérationnel, accessible à tous, valides et personnes en situation de handicap, à tous niveaux, femmes et hommes, le badminton est un formidable accélérateur de rencontres, d'émotions et de plaisir partagé. Il permet une pratique sportive régulière et répond aux désirs de détente et de se maintenir en bonne santé.

Pour les enfants, le badminton joue un rôle dans le développement psychomoteur et dans la lutte contre la sédentarité. À l'âge adulte, c'est la pratique cardiotonique par excellence, elle permet de se maintenir en bonne santé et son intensité peut être adaptée selon le profil du pratiquant. C'est également une activité adaptée pour un public sénior. Comme toute pratique sportive, le badminton permet de lutter contre le vieillissement au niveau osseux, musculaire, respiratoire et vasculaire. En plus, il permet de maintenir les réflexes alertes ainsi que son équilibre et les muscles posturaux solides.

Le badminton est aussi présent au très haut niveau puisque c'est une discipline olympique depuis 1992, aux Jeux de Barcelone. Plus récemment, c'est le para-badminton qui fait son apparition aux Jeux de Tokyo en 2021.

David joue au club de Matha depuis 4 ans et Perrine l'accompagne depuis cette année. C'est un club « Loisirs », qui ne propose pas de compétition officielle. Les joueurs se retrouvent les lundis de 20h30 à 22h30 et/ou le jeudi de 18h à 20h au gymnase de Matha. Pas besoin de matériel pour débuter... mettez juste une bonne paire de baskets ! Le club prête raquettes et volants, les filets sont au gymnase, montés par vos soins en début de séance. Vous pourrez vous équiper par la suite si ça vous plaît !

Il y a de tout : hommes, femmes,



enfants, ados, adultes... et tous s'affrontent sans distinction, le plus souvent par affinité ! En simple, en double... voire même un contre 2 quand l'adversaire est rebelle ! On bouge beaucoup, on s'énerve parfois aussi, toujours dans la bonne humeur ! Le club compte +/- 40 adhérents (dont 6 haimpsois), ce qui donne souvent l'occasion de prendre l'apéro pour les anniversaires.

L'ESCRIME

Antoine est dans la catégorie M11 (pupille 2), il pratique son sport préféré depuis 3 ans au Cercle d'escrime de Matha.

Il a choisi ce sport parce qu'il aime bien se servir d'une épée et on peut toucher partout !

Les entraînements ont lieu le mardi de 18h à 19h30 au gymnase, et les compétitions ont lieu le week-end. Le 26 mai Antoine est monté sur le podium au championnat départemental à La Rochelle.

Il y a une bonne ambiance au club et il est content d'y être avec ses copains (dont Enzo qui est à l'école avec lui).

CEMVA – Cercle d'escrime de Matha – Tél. 06 85 75 22 28 – Page Facebook : CEMVA



LE TENNIS

Le TC Matha est né en 1967, le club a grandi jusqu'à compter maintenant 78 licenciés. Le président est Fabrice Boisson, ses coordonnées : boisson.fabrice@gmail.com tél 06 59 59 18 57

L'Enseignant /entraîneur : Cédric Ducouret

Les activités se passent au parc des Charmilles ou au gymnase.

- De 5 ans jusqu'à Pas de limite
- Entre 17h et 22h, le mercredi à partir de 12h30
- babytennis : dès l'âge de 3 ans Cédric dispense des cours de tous niveaux de 1h30
- Stages multisports de 4 jours (9h30-16h30) pour les enfants de 7-14 ans
- En 2024, en lien avec les JO, le club est partenaire de l'école maternelle de Matha: tous les vendredis, les enfants jouent au tennis
- 15/06/2024 : fête de l'école de tennis : ateliers pour les familles et les amis
- En juin, il y a souvent une tombola, et, en avril l'opération saucisses !
- Cédric repère dans les plus jeunes ceux qui ont des qualités à jouer au tennis et la fédération participe financièrement à former ces jeunes en leur proposant plus d'heures de cours



Témoignage de Francine Luppens

J'ai fait la connaissance du tennis à l'âge de 17 ans par un copain : Guy... ! Après, je me suis inscrite au club de tennis "TC Olen", en Belgique vers 1984 et j'y suis encore membre actuellement. Il y a 10 ans, je suis rentrée au club de Matha.

En Belgique, j'essaie de jouer 2x/semaine des matches récréatifs en double mixte ou double femmes, ça fait 4 h/semaine, toujours à l'extérieur, grâce au fait que le club a rénové 2 terrains en AWT (All wheater terrains). Ça nous permet de jouer aussi en hiver, même après une averse, on peut vraiment reprendre les échanges très vite. Maintenant, je ne joue plus de tournois ou championnats, ni en Belgique, ni en France. En 2004, avec mon équipe de 6 femmes, nous étions championnes de Belgique dans la ligue VTV interclub 25-50 pts.



Il y a 19 ans, j'ai participé au tournoi international (+60 ans) de Cognac à St Brice, mais on a perdu la finale double mixte. J'ai joué plusieurs fois en interclub avec les dames du TC Matha. Avec le club, on a visité une fois le tournoi de Roland Garros à Paris : un bon souvenir de ce fameux événement de tennis. En ce moment, je ne suis plus membre du TC Matha, parce que je ne peux plus rester assez longtemps en France.

Mon niveau en double a toujours été mieux qu'en simple. Je préfère les doubles, surtout je m'amuse plus au filet !

Pour jouer, il te faut une raquette de tennis, 4 à 6 balles et des chaussures de sport, adaptées au terrain, que ce soit de la terre battue, gazon, surfaces synthétiques, AWT, indoor ou outdoor ...et un(e) compagnon ! Pour moi, les séances d'entraînement sont passées déjà depuis quelques années. Elles étaient nécessaires au moment des compétitions interclub - championnats. Pour les jeunes, il est toujours intéressant de suivre

des cours pour s'améliorer...

J'ai pratiqué plusieurs sports dans ma jeunesse, comme la gym, le volleyball, le basketball, l'aérobic, jazz-dance... mais c'est le tennis que je pratique toujours !

Au tennis :

- Tu peux commencer à 5 ans et continuer jusqu'à 85 ans (comme dans le tournoi de St Brice), à part des blessures.
- Tu peux t'amuser en équipe, c'est important le plaisir dans la vie !

Tu peux jouer en plein air, ça t'oxygène !

- Le matériel est facile à trouver et à emporter
- Tu restes alerte, souple et en bonne condition physique, c'est important pour ta santé et ta mobilité
- Tu peux passer de bons moments entre ami(e)s à la buvette, pendant "l'après-tennis" !

LA RANDONNÉE PÉDESTRE



L'association des randonneurs du pays de Matha fête cette année ses trente ans d'existence. Elle dépend de la

Fédération Française de Randonnée Pédestre et compte actuellement 150 adhérents (adhésion annuelle à 37 €). Depuis le début, il y a toujours eu une dizaine de hainpsois(es).

Sont organisées 2 sorties hebdomadaires, 7 à 8 km le mercredi autour de Matha et environ 11 km le samedi sur les sentiers du canton et hors canton. Un voyage de 6 jours est proposé chaque année en mai ou en septembre. Une semaine de randonnée début mai qui se termine par un pique-nique. A partir de juin et ce, tout l'été, les marches s'effectuent le matin en raison de la chaleur. Le

programme est élaboré chaque trimestre.

Le mot d'ordre de la présidente, Jocelyne Rousseau, est simple, marcher pour le plaisir, rompre la solitude, découvrir la nature et le patrimoine culturel environnant.

L'équipement est tout aussi simple, chaussures et tenues adaptées. Les membres de l'association assurent bien sûr le balisage et l'entretien des sentiers de randonnée.

Envie de convivialité sportive, venez les rejoindre...

LE PALET

Les qualités et les valeurs du palet sont l'adresse et la patience, l'observation et la concentration, le calme et la volonté, la tenacité et le fair-play, la coordination, l'amitié, la complicité, la passion. C'est un sport intergénérationnel et mixte qui allie la culture, la tradition et le territoire. Enfin y règnent l'ambiance et la convivialité.

Denis pratique le palet depuis 6 ans dans le club de Matha ; Il s'entraîne 1 à 2 fois par semaine + un ou 2 tournois par mois. L'équipement nécessaire est une plaque de plomb de 45cm/45cm, le jeu de palet est fourni par le club + un marqueur de points et un compas. Le jeu se déroule en 13 points.



Les entrainements se font le jeudi soir à 19h avec un tirage au sort à chaque match pour former les équipes de 2 pour se mélanger. Après 2 heures de jeu, les joueurs mangent ensemble et pour les plus courageux, ça continue après.

Le club existe depuis 2018 avec une hausse des adhérents en 2 ans. Actuellement ils sont 35 et cette année 8 équipes de Matha ont participé à la coupe de France de palet le 25 mai à Challans.

La cotisation est de 25 € par personne + 15 € pour ceux qui participent au championnat. Le club est dirigé par David Liaume – Tél. 06 34 51 46 00 – david.liaume@gmail.com

BEAUVAIS Sur-Matha

LE JUDO



Le judo club beauvaisien a été créé en 1971. Aujourd'hui, il a 91 licenciés dont 3 hainpsois.

Les débuts en tant que judoka peuvent se faire dès l'âge de 4 ans. L'équipement nécessaire est un kimono.

Le judo est une école de la vie. Notre activité permet la pratique d'un sport avec l'application d'un code reprenant par exemple : le courage, la modestie, le contrôle de soi, la sincérité, la politesse, l'honneur, l'amitié et le respect. Des règles applicables aussi bien dans la vie personnelle que professionnelle.

Le prix de l'adhésion à l'année est constitué d'une licence de 42 € et de cotisations pour 1 année de 129 € pour les adultes, 64.50 € pour les judokas de 4 à 6 ans et de 96 € pour la section taïso/ju-jitsu.



Un petit mot pour la fin ! :

« Le judo est un sport ouvert à tous à partir de 4 ans et sans limite d'âge. C'est un sport avec des valeurs qui est aussi bon pour le corps que pour l'esprit. Des séances d'essais sont offertes permettant de se tester à cette pratique. »

CRESSE

L'ÉQUITATION

La pratique de l'équitation améliore la posture et l'équilibre, régule le système nerveux et la circulation sanguine et augmente la tolérance à l'effort. Ce sport permet de vivre l'instant présent et de s'offrir un moment pour soi.

C'est un sport doux qui favorise l'éveil chez les plus jeunes, donne du tonus musculaire et améliore l'équilibre et la longévité du corps. Le contact avec le cheval et la nature permet de se ressourcer et de gagner en sérénité.



EARL PONEY DECOUVERTE

36 rue Pont Gérard

17160 CRESSE

06 58 10 52 00

poneydecouverte17@gmail.com

PERRINE

Perrine a commencé l'équitation en septembre dernier, au Poney Club de Cressé. Auparavant, elle a fait plusieurs stages d'équitation pendant les vacances scolaires, en France et en Belgique. Elle pratique l'équitation une fois par semaine pendant 2 heures. Elle doit d'abord aller chercher le cheval qui lui est

attribué dans sa pâture, le préparer : bien le brosser pour ne pas qu'il soit gêné par la boue, lui mettre sa selle et son mors. Arrivés dans le paddock/la carrière, elle peut le monter. La monitrice donne des consignes au groupe : au pas, au trot, au galop. A la fin de la séance, elle enlève le matériel du cheval, le brosse, lui donne une friandise et va le remettre dans son enclos.

Elle a passé le Galop 1 pendant les vacances de Pâques. Elle avait un circuit à mémoriser et à effectuer avec un cheval. Ensuite, elle devait répondre à des questions théoriques : connaître le nom des robes des chevaux, le matériel utilisé pour les chevaux, les différentes disciplines possibles en équitation.

Vous pouvez la rejoindre en contactant Vivi, la responsable.



LISE

Lise fait de l'équitation depuis 8 ans au Club du Renouveau à Courbillac. Elle s'entraîne 2 fois par semaine pendant une heure. Elle a le Galop 3 : elle a appris l'alimentation de base, la robe des chevaux et les méthodes de dressage.

Elle a besoin d'un pantalon d'équitation, des chaussettes hautes, des bottes d'équitation, une bombe, des brosses pour panser les chevaux et un airbag pour le saut. Dans toutes les disciplines que propose l'équitation, Lise préfère le saut. Elle a choisi ce sport car elle aime les animaux et qu'elle trouve ça passionnant.



JADE

Je fais de l'équitation depuis que j'ai 3 ans, donc ça fait 9 ans que je pratique. Je suis au Club de l'élevage du lac à Gourville.

J'ai le galop 3. Je m'entraîne 2 fois par semaine et je fais quelques concours internes.

On commence par une détente (échauffement) au pas, au trot puis au galop, ensuite nous commençons la séance soit par des sauts, du dressage ou de la mise en selle... Et on finit par une détente au pas pour faire souffler le cheval.

Pour les concours, on commence aussi par une détente : au pas, au trot puis au galop. Et on saute plusieurs obstacles isolés avant d'aller sur le parcours qui se compose d'un enchaînement d'obstacles.

J'adore m'occuper des chevaux (les monter, les caresser, les brosser...) et ça m'apporte du

plaisir. La discipline que je préfère est le saut d'obstacles.



« Le sport correspond à un ensemble d'activités physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, donnant généralement lieu à des compétitions pratiquées en observant des règles précises ». (Larousse).

Le sport est une question de point de vue, de motivation et d'envie. C'est la raison pour laquelle il en existe un nombre aussi important : individuel ou collectif, agressif ou doux, gratuit ou financier, classique ou insolite.

Merci à tous ces sportifs d'avoir répondu à nos questions.

Maintenant à vous de jouer, pour trouver le sport qui vous conviendra le mieux !

**NOUVELLE
ADRESSE!**

La lettre de Paulette

Isidore Duchemin habitait ce très joli petit village de Haimps depuis sa naissance il y a 62 ans, il y a toujours été tellement heureux, sa mère lavandière, son père facteur, une petite maison au bout du bourg, fleurie et surtout côté sud, au soleil...

Quand il était petit, dès qu'il a su marcher, quel bonheur d'accompagner son père dans sa tournée de distribution et quelle fierté de tenir contre son cœur bien au chaud les petites lettres contenant tous les messages variés, adressés aux habitants.



Quelques fois aussi des colis, mais c'était lourd pour lui et il fallait sonner, ça ne rentrait pas dans la boîte. Quelle aventure ! Petit, il jetait les lettres là où son père lui disait ; mais quand il sut réfléchir, il le questionna : « dis papa, comment tu sais où mettre les lettres, et pour qui elles sont ? ». Papa très fier lui répondait : « bientôt tu sauras lire et tu comprendras, normalement il y a le même nom sur l'enveloppe ou le colis que sur la boîte devant la maison ».

« Ah oui papa, c'est bien pensé et surtout c'est pratique ! ».

Sa mission accomplie, il allait toujours rejoindre ses copains et leur racontait tous les noms, tous les numéros, avec fierté parce qu'il les avait tous retenus. Isidore Duchemin avait 6 ans maintenant...

Un matin, pourtant, ce fut l'énigme... il en était tout tourneboulé... il avait dans ses mains une toute jolie lettre rose, dont il pouvait humer le parfum, « on dirait comme une odeur de fleurs ». Sur le devant on pouvait lire « PAULETTE MARCHAND », 3 rue du Puits. Il avait pourtant fait le tour de cette rue du Puits, 2 fois, 3 fois, 4 fois, et pas le moindre signe d'une boîte aux lettres où il aurait pu lire « Paulette ». Mais que faire, pensa-t-il ? Ce n'était jamais arrivé, il était tout chose à l'idée de ne pouvoir remplir sa mission... et que va dire papa ? Il court donc comme un dératé, dévala la pente qui menait à la place du village où papa avait garé son vélo et buvait un petit café : « Papa, mon petit papa, j'ai perdu Paulette ! ».

« Comment cela mon petit Isidore, pourquoi dis-tu que tu as perdu Paulette ? »

« Eh bien, regarde cette jolie lettre qui sent si bon, elle vient sans doute d'un amoureux et je ne peux rien en faire parce que je n'ai trouvé aucune trace de Paulette dans cette fameuse rue du Puits. C'est horrible, cette amoureux n'aura jamais son courrier puisque tu m'as dit un jour que si on ne trouve pas de destinataire, il faut renvoyer la lettre. Qu'allons-nous faire papa ? ».

« Mais pas de panique mon petit, je la connais Paulette Marchand, nous allons la trouver et lui demander pourquoi son nom ne figure pas sur la boîte aux lettres du 3 rue du Puits ? ».

Aussitôt dit, aussitôt fait, les voilà repartis à gravir la pente qui menait au haut du bourg. Papa sonna devant le numéro 3. Resonna devant le numéro 3. « Tu vois, on ne va jamais y arriver » gémit Isidore. Quand soudain, la

porte s'ouvrit sur une toute mignonnette grand-mère, qui les regardait les yeux écarquillés.

« Allons bon mon Alphonse, que nous vaut cette visite et surtout cet air affolé de ton petit ? ». Isidore, tout interdit, ne pût que pointer son index sur cette boîte aux lettres qui n'avait, ma foi, pas de nom. Tous les yeux convergèrent vers l'objet du délit. « Eh bien vois-tu ma Paulette, mon petit Isidore est porteur d'un message très important, et qui sent visiblement très bon » dit le père souriant, en agitant la lettre rose. « Eh il ne trouve pas ta boîte aux lettres ! ».

« Mais elle est là ! » claironne Paulette.

« Oui mais comment on sait que c'est la tienne ? ».

« Bah... ».

« Il n'y a pas de nom, et s'il n'y a pas de nom, on ne peut y glisser la missive ! ».

« Mais je ne comprends pas, il a dû s'effacer avec le temps et le soleil... et puis tu me connais-toi ! ».

Isidore n'y tenant plus, se dressa sur ses petites jambes : « oui mais moi, nouveau facteur, comment je fais, moi, s'il n'y a pas de nom ? Eh bien je renvoie la lettre et vous ne saurez jamais que vous avez un amoureux mystère ».

Paulette éberluée, fonce à l'intérieur, cherche de quoi écrire et s'empresse de remettre son nom sur la boîte. Oups !

Elle jure qu'on ne l'y prendra plus, elle sera vigilante dorénavant ! C'est sérieux le métier de facteur, pense Isidore... On compte sur nous.

Anne-Caroline MULLER

Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ? (Vaucluse)

La bohémienne d'aubergine

Il vous faudra :

5 aubergines bien mûres	2 oignons rouges
5 tomates bien mûres	Sel
2 gousses d'ail	1 cuillère à soupe d'huile d'olive
1 branche de thym	3 anchois fumés
2 feuilles de laurier	1 cuillère à soupe de sucre ou vin doux

- 1- Laver les aubergines et découper en cubes de 2cm de côté.
- 2- Emincer 2 oignons rouges.
- 3- Presser 2 gousses d'ail frais.
- 4- Faire chauffer 1 filet d'huile d'olive dans une cocotte et faire revenir les oignons avec une pincée de sel.
- 5- Ajouter les cubes d'aubergine, l'ail pressé et le thym.
- 6- Laisser cuire 5 minutes à couvert.
- 7- Ajouter les tomates coupées en dés, le vin doux et le laurier.
- 8- Couvrir et laisser mijoter 1 heure environ à feu moyen.
- 9- Mélanger régulièrement, si nécessaire rajouter 1 tomate ou un peu d'eau (le mélange ne doit pas accrocher).
- 10- Au bout du temps réglementaire, les aubergines seront cuites. A vous de voir si vous préférez poursuivre la cuisson à découvert afin de faire évaporer le jus et laissez la bohémienne compoter... ou si vous préférez conserver le jus (pour manger avec du riz ou des pâtes).
- 11- Pour finir, coupez les filets d'anchois en petits morceaux et laissez les fondre dans votre bohémienne en poursuivant la cuisson encore 15 petites minutes.



Vous pouvez servir votre bohémienne avec un fromage de brebis frais le jour même... et le lendemain avec du riz ou des pâtes, ou encore en accompagnement d'une viande ou d'un poisson ou encore d'œufs mollets !

Bonne dégustation.

Anne-Caroline Muller

D'où sont originaires ces plats ?

Les réponses du dernier numéro :

Le haggis d'Ecosse – Le Locro d'Argentine – Le Bánh cuốn nóng du VietNam – Le Suaasat du Groënland

Appel à 100 participants non-accordéonistes

De quoi s'agit-il ?

Un projet participatif proposé par l'association A 4 consiste à monter un spectacle avec 100 participants « non-accordéonistes » qui ne sont pas forcément musiciens non plus.

L'accordéon, vedette de cette pièce musicale écrite par Claire Bergerault, ne sera pas utilisé comme un instrument mais plutôt comme un « vecteur de sons ».

C'est dire qu'il n'y a pas besoin de connaître la musique pour participer à cette expérience collective qui se veut joyeuse : « une fête de sons et lumières ».

Le spectacle aura lieu le 26 janvier 2025 à l'Eden (à St-Jean d'Angély) et sera précédé de plusieurs répétitions.

Si ce projet vous intrigue et vous tente, prenez contact avec Karine LESUEUR de l'association A4 au 06.87.36.92.57. et venez à la réunion publique d'information prévue le 17 octobre, à la salle Aliénor d'Aquitaine à St-Jean d'Angély.

D'ici-là, vous recevrez un complément d'informations dans vos boîtes aux lettres avec le programme détaillé et les dates de répétitions.

Odile FOUCHET



FREDON
CHARENTE-MARITIME

A votre service

Par l'intermédiaire de Vals de Saintonge communauté, la commune adhère au FREDON (Fédération Régionale des groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). De ce fait, vous pouvez bénéficier de leurs services et de leurs prix dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles pour la protection de l'environnement (rongeurs aquatiques, chenilles processionnaires, frelons asiatiques, corbeaux, taupes, rats).

A titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous les tarifs pour la destruction des nids de frelons asiatiques :

- Nids primaires (à hauteur d'homme) : 85,00 €
- Nids d'été (jusqu'à 10 m) : 155,00 €
- Nids d'automne (> à 10 m) : 205,00 €



Chambre d'Agriculture
2 avenue de Fétilly
CS 95074
17074 LA ROCHELLE

Tél. 05 46 50 26 86

Fredon.charente-maritime@orange.fr

Site internet : www.fredon-charente-maritime.fr

Le saviez-vous ?

Le muscle le plus puissant et le plus endurant du corps humain est... la langue.

Les noix de coco tuent plus de gens que les requins !

Il faudrait à un homme plus de 30 ans pour compter jusqu'à 1 milliard !

Les moutons pratiquent l'automédication. Lorsqu'ils sont malades ils changent leur alimentation et consomment des plantes bonnes pour eux.

La hauteur de la tour Eiffel peut varier de 15 cm selon la température, elle est plus petite quand il fait froid !

Anne-Caroline MULLER



A vendre

Coq type Coucou de 9 mois, gris et blanc.

Pour plus de renseignements, appeler le 06 24 92 05 36.

A louer



Jardin potager d'environ 1650 m² au bord du Briou avec puit et timbre situé à Haimps au 18 et 20 rue des Palmiers.

Entrée véhicule sur la rue du Petit pont.

Loyer à négocier en prenant en compte les contreparties de tonte des pelouses sur chemin, verger et cours intérieures.

Modalités et informations : 07 82 65 82 30 ou fabrice.boudeau1792@gmail.com

Insolite

Un de nos agriculteurs a-t-il eu l'idée ou l'intention de créer un terrain de camping sur la commune ?



Il s'agit simplement d'un moyen de dissimuler un canon effaroucheur qui sert à protéger ses cultures.

INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET

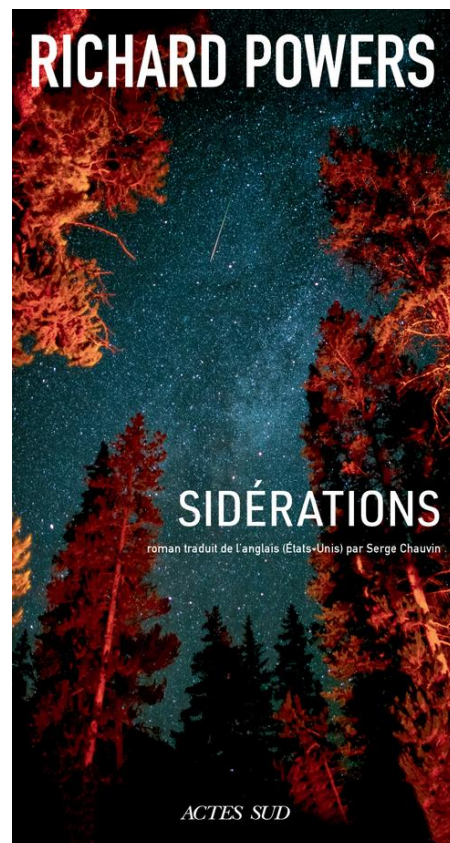
SIDÉRATIONS

de Richard POWERS

Le pressentiment que la lecture ne sera pas réjouissante, du genre à plomber le moral. Richard Powers est coutumier du fait, il n'est pas très optimiste, et avec raison : le monde tourne à l'envers et l'humanité court à sa perte en sciant la branche sur laquelle elle est perchée...

Dans ce contexte, Théo Byrne, un astrobiologiste passionné par ses recherches sur l'éventuelle existence de la vie sur d'autres planètes, essaie d'assumer la charge de son fils qui fait des crises de rage depuis la mort de sa mère. Pour le calmer, Théo l'emmène camper dans la nature sauvage ou visiter le cosmos en imagination. Mais le comporte-

ment de Robin s'aggrave au point d'alerter les enseignants à l'école d'où il est exclu, et les services sociaux qui font pression sur Théo pour qu'il fasse soigner son fils. Mais comme il n'est pas question de l'assommer à coup de médicaments, les voilà dans une impasse... jusqu'au moment où une opportunité se présente : une thérapie expérimentale révolutionnaire, par le biais de l'intelligence artificielle. Robin va pouvoir contrôler ses émotions grâce à des enregistrements d'ondes émanant du cerveau de sa mère. Ces enregistrements dataient d'une première expérience à laquelle le couple avait participé avant la naissance



de Robin.

Après quelques séances, les résultats sont stupéfiants.

Mais les améliorations seront-elles durables ?

PHIL'O

L'association des malfaiteurs
hainpsois

Une expression
française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



La réponse du numéro précédent :
« Souffler le chaud et le froid ».

BIBLIOTHÈQUE

Une deuxième après-midi contée.

Le dimanche 7 avril, Laureline Clair-Koenig nous a permis de rêver pendant une heure en mettant en scène les personnages de ses contes. Son introduction était très astucieuse : nous plonger, nous, charentais, dans un contexte familial, celui de l'île d'AIX, décor qui fut le point de départ de ses récits.



Vingt-deux adultes et 3 enfants ont suivi attentivement le déroulement des histoires, réagissant parfois aux nombreuses péripéties par des rires, des exclamations, des réponses aux sollicitations de Laureline. La petite collation préparée par les bénévoles de la bibliothèque a été l'occasion d'échanger nos impressions et de discuter avec la

conteuse.

Notre prochaine après-midi contée aura lieu au mois de novembre. Une information sera distribuée dans les boîtes aux



Visite de la médiathèque départementale.

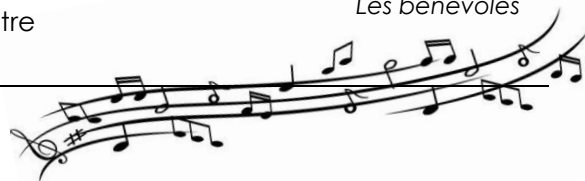
Le lundi 15 avril, l'équipe des bénévoles a reçu la visite de Madame LACROUX, responsable de la Médiathèque départementale à SAINTES. L'objectif de cette rencontre était de faire connaissance (Madame Lacroux est nouvellement nommée), de recenser les éventuelles difficultés rencontrées dans le fonctionnement de notre bibliothèque, et les besoins que pourrait satisfaire la Médiathèque. Nous avons présenté nos locaux ainsi que nos animations et avons confié notre inquiétude devant la baisse de



nos adhérents et des lecteurs en général. Madame Lacroux nous rappelle qu'une bibliothèque, de nos jours, doit être **avant tout** un lieu de rencontre et de partage, ce qui ne peut être réalisé qu'en organisant des animations, des débats, des expositions, des conférences, bref, en multipliant les occasions permettant que les habitants de notre commune se rencontrent, échangent, discutent, partagent. Elle nous a également conseillé de modifier l'aspect de notre local pour qu'il soit plus accueillant et nous encourage à profiter des formations que propose la Médiathèque pour aider les bénévoles à optimiser leurs prestations.

Dernier point : Madame Lacroux insiste sur la nécessité de la gratuité « qui ouvre et facilite l'accès à l'information et à l'offre culturelle. »

Les bénévoles



DES NOUVELLES DE L'AIDEM

L'AIDEM, école de musique et de danse de Matha-Aulnay a tenu ses promesses d'évolution.

Nous allons pérenniser les cours de Break dance à Aulnay de Saintonge à partir de septembre/octobre 2024. Le jour est encore à décider.

Pour continuer dans la culture Hip Hop, trois ateliers RAP (écriture et mise en pratique) se feront pendant les vacances d'été.

Enfin nous reparticipons aux cérémonies officielles ; nous avons été présents à celle de Matha et

de La Brousse pour le 8 mai. Le 11 novembre 2024, nous serons à Matha et à Aulnay de Saintonge ainsi qu'à Haimps et une autre commune encore à déterminer.

Les dates à retenir :

- Le 29 juin à Matha : l'AG annuelle suivie d'une scène ouverte au jardin de la paix ; puis un concert de la classe de piano à l'église Sainte Hérie à 16h.
- Le 7 Août à Matha : intervention en 1^{ère} partie des Eurochestries

Parmi les projets nous recherchons un professeur de danse du monde (danse africaine, salsa, danse indienne, Tango argentin etc). N'hésitez pas à nous contacter si vous vous connaissez quelqu'un. Et bien sûr continuons à recruter des musiciens (vents et percussions) niveau 2^{ème} cycle pour l'harmonie de Matha. Pour toute demande d'information, veuillez appeler le 06 85 98 09 76 ou envoyer un mail à aidemmatha@gmail.com

TOUS AU SPORT

Cette fin de saison est riche pour l'association Tous au Sport.

Le voyage sur l'île d'Oléron, au centre sportif de Boyardville le week-end du 8-9 juin, a regroupé une cinquantaine de personnes, du jamais vu dans un voyage sportif, ce qui met en lumière d'une part les activités pratiquées dans le club, mais aussi le tarif imbattable. En effet, ce voyage familial a permis aux adhérentes et adhérents de partager des moments conviviaux entre eux, mais également avec leur famille qui était conviée. Pour rappel, les licenciés n'ont payé qu'un tiers du tarif, alors que les accompagnants ont réglé le prix en totalité. Il est normal qu'un adhérent soit largement gagnant par rapport à un non-adhérent, c'est la politique de Tous au Sport, l'argent gagné doit retourner aux adhérents et uniquement à eux. En effet, toute l'équipe est bénévole, ainsi que l'animateur sportif diplômé du sport, qui cumule un travail à côté de cette passion.

Deuxième grand évènement de ce mois de juin, c'est le RoadTour Sport Pour Tous. En effet, Kevin Baudy est devenu en février dernier le nouveau Président départemental de la Fédération Sports Pour Tous et en mars, Vice-Président Régional. Ainsi, dans le cadre du RoadTour, il a demandé à ce que l'unique arrêt de ce camion sportif en Charente-Maritime soit à Matha, afin de mettre en avant son territoire. C'est ainsi que le Vendredi 21 juin, la place du Champ de Foire est devenue pour une journée une esplanade sportive, avec des animateurs venus de tout le département et présentant leurs activités, comme le Stretching, le Tai Chi Chuan, le Qi Gong, la Marche Nordique, le Renforcement Musculaire et bien sûr la Zumba, le sport phare de Tous au

Sport.



La rentrée approche donc à grand pas, et comme tous les ans, le nouveau planning de l'association a été travaillé avec les adhérents. Vous pourrez retrouver les activités de Tous au Sport les lundis, mardis et mercredis dans la salle des fêtes de Haimps, avec trois nouveautés cette année car le Sport Bien-Être arrive. Tout d'abord, le Pilates qui est une méthode de **renforcement des muscles profonds**, situés entre les côtes et le bassin, et tout autour de la colonne vertébrale (abdominaux, plancher pelvien et les muscles du dos), responsables de la posture. Ensuite, le Stretching, qui est une pratique dite "douce" qui consiste à s'étirer et s'assouplir. Basé sur des mouvements lents et maîtrisés alliés à une respiration profonde, le stretching invite à la détente et à la relaxation. Enfin, plus tonique et cardio, le Kangoo Jump, qui est une activité mêlant **cardio et fitness** de manière ludique. En effet, on passe la séance à **rebondir** et à tenir en équilibre sur des chaussures rebondissantes tout en faisant des mouvements avec son corps sur de la **musique énergique**.



C'était une promesse à la création de l'association, et elle sera comme chaque année tenue, le tarif de la saison 2024-2025 ne change pas, c'est seulement 80€ pour la première activité, puis on ajoute 15€ par activité supplémentaire. A partir de 5 activités, le tarif ne bouge plus. L'atout de s'inscrire à Tous au Sport, c'est évidemment le tarif, dû au bénévolat de tous ses membres, mais aussi la qualité des cours, car Kevin, l'animateur sportif, se forme en continu toute l'année, sur ses anciennes activités, et sur les nouvelles, afin d'être toujours au point sur les derniers changements. Enfin, un point très positif et rare dans une association sportive, ce sont les adhérents qui ont la parole, qui donnent leur avis, et qui font évoluer les cours, car rien n'est figé, les séances s'adaptent aux licenciés, et non l'inverse.



Le planning de la rentrée est le suivant :

- **Lundi** - 18h30 : Trampoline / 19h15 : Marche Nordique
- **Mardi** - 18h : Pilates-Stretching / 19h : Zumba / 20h : Kangoo Jump
- **Mercredi** - 18h30 : Renforcement Musculaire / 19h30 : Step

AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

Les actualités de la société de chasse

Une nouvelle fois notre société est en deuil

James Deraze nous a quittés le 21 mai pourtant quelques jours plus tôt il était présent à notre réunion et rien ne laissait prévoir une telle issue.



James était membre de notre AICA depuis plusieurs années, il était trésorier adjoint et avait été réélu en 2023 comme tout le bureau pour un mandat de 3 ans. James était avant tout un chasseur au chien d'arrêt mais participait aux battues chevreuils ou sangliers.

D'un caractère agréable et plaisant, c'était un homme plutôt discret qui recherchait la compagnie de ses semblables. Au cours de nos réunions, il n'hésitait pas à exprimer ses idées et à relancer les débats.

Exprimant ses idées avec conviction il ne blessait jamais ceux qui en exprimaient d'autres.

A ses enfants, à son épouse Michèle, à sa famille, les membres de l'AICA et l'ensemble des chasseurs présentent leurs plus sincères condoléances et l'assurance de leur affectueuse sympathie.

Mais il faut continuer

Le 20 avril a eu lieu notre repas à la salle municipale. Celui-ci a réuni 156 personnes. Notre prochain repas aura lieu le 24 août. Notre assemblée générale s'est tenue le 16 juin.

Le bureau

LES LOISIRS DU VILLAGE

Quelle satisfaction !



Le 1^{er} juin a eu lieu notre premier « Marché gourmand ». Plus ou moins 150 personnes étaient présentes pour profiter d'une belle soirée un peu fraîche mais animée. Grâce aux participants, aux bénévoles et aux différents marchands, nous avons pu nous réchauffer un peu.

Merci aux 9 marchands présents, que je nomme ci-dessous en espérant les revoir l'année prochaine : Jean-Jacques Hervé (ostréiculteur d'Arvert), Sylvie et

ses fromages de chèvres, Mathilde de Contré et ses légumes, Aurore de l'Apéro de Bruno (saucissons), Peggy Vignault (Le Rucher de la Brédoire de Saint-Mandé), Angélique (L'instant crêpes de Brizambourg), Maxime (Boucherie-charcuterie Les 2M de Verdille). Sans oublier Elodie (Créa Malin des Touches de Périgny) et Lili Bijou.



Les barbecues et la buvette ont fonctionné comme il se doit, dans un cadre assez sympathique, sur le terrain de foot où nous avons la place nécessaire pour vous

accueillir ! Un grand merci à tous.



Le 18 août 2024

N'oubliez pas, la brocante cette année aura lieu le 18 août au Parvet et, chaque habitant de la commune qui souhaite exposer a droit à 4 mètres gratuits.

Réservation auprès d'Adeline (06 15 84 94 02) ou de Jérôme (07 70 67 42 14).

A bientôt pour une prochaine manifestation.

Le bureau

Fêt'ARTS

Le 23 mars, il était difficile de circuler dans notre salle des fêtes ! Faudrait-il envisager de l'agrandir ?

Géraldine DABAT avait fait salle comble (plus de 200 personnes) et nous a charmés pendant toute la soirée. Une voix inoubliable, un guitariste virtuose, des spectateurs enthousiastes, une ambiance chaleureuse, une fois de plus, la formule « apéro-concert » a fait ses preuves.



Fêt'ARTS est à présent en pleine préparation de la 6ème édition de **Musica Haimps**, deux soirées jazz

swing et musiques du monde, programmées les 19 et 20 juillet. Comme chaque année, si le temps le permet, nos soirées auront lieu devant notre église qui sera mise en valeur par les jeux de lumières.

Les groupes que nous vous proposons cette année nous préparent de bons moments.



Cinq Oreilles, un groupe « tombé dans la grande marmite de la sono mondiale » nous entraînera

aux quatre coins du monde. Guitare, accordéon, batterie et voix.

Le lendemain, **Paris Paname**, un quartet (2 guitares, clarinette, contrebasse et voix) nous offre un jazz/swing indémodable.



APE HAIMPS-SONNAC

L'APE a eu le plaisir d'organiser sa première marche matinale ! Changement de format pour notre traditionnelle marche. Cette année un parcours de 11 km au départ de Sonnac alternant chemins, vignes et bois. Les couleurs sportives et ravitaille-



ments gourmands étaient au rendez-vous !



Merci à vous de votre participation et à l'année prochaine pour encore plus de participants !

A l'heure de l'écriture de l'article la fête des écoles s'organise et les voyages de fin d'année se peaufinent !

Nous vous souhaitons un bel été et à septembre pour de nouvelles aventures !

Les membres de l'APE



AU FIL DU BRIOU

FÊTE DES 15 ANS

L'association fêtera ses 15 ans le samedi 28 septembre 2024

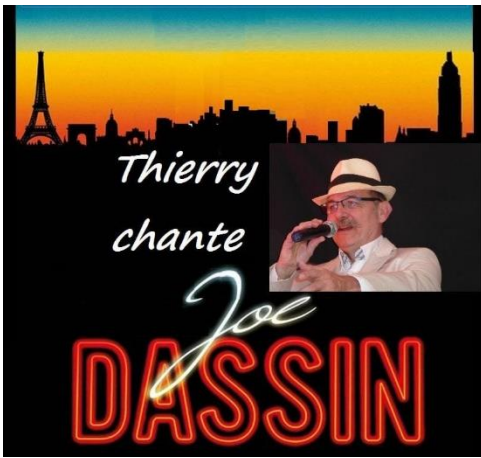
Cette manifestation est en cours de préparation.

Ce qui est prévu aujourd'hui :

RESTAURATION à un prix accessible au plus grand nombre

CONCERT

Nous aurons le plaisir d'accueillir **Thierry**, chanteur et guitariste qui interprètera des chansons de **Joe Dassin**.



Thierry nous fera vivre un véritable voyage dans le temps, un moment chargé d'émotion et nostalgique.

Son tour de chant sera ponctué de quelques éclairages, rappels et anecdotes sur la vie de l'artiste en costume blanc.

De plus **Thierry** habite notre commune.

EXPOSITION PHOTOS

Cette rétrospective comprendra plus de 130 photos.

Cette rétrospective retrace la vie de l'association de 2009 à aujourd'hui, de tous les spectacles théâtraux créés par Au fil du Briou, du spectacle Bonsoir Saintonge à Qui avec Qui ?????, les expositions guerre de 14-18, Haimps'primerie, et toutes les animations, printemps des poètes, Haïkus, formations aux premiers secours, etc.

D'AUTRES ANIMATIONS POURRONT VENIR COMPLETER CE PROGRAMME : QUIZ, CHANTS, ...

Bien entendu, il ne s'agit là que d'un programme prévisionnel en cours de préparation. Nous vous ferons parvenir le programme définitif en septembre

MÉMOIRE VIVANTE

Un résumé du récit de l'exode raconté par Jeanine Martin réfugiée à Fresneau en 1940 a été publié dans le journal l'Angérien Libre.

Quelques exemplaires papier en nombre limité de ce récit, témoignage important pour les générations futures peuvent encore être fournis aux personnes qui le souhaitent.

L'association du musée départemental de l'école publique de Vergné nous fait don d'un livre : Les Bataillons scolaires.

Renseignements : tél. 06 20 69 68 60

Le président
JY Porcheron



OCTOBRE ROSE

A l'occasion d'Octobre Rose, Au fil du Briou participera avec Fêt'Arts et Les Loisirs du Village le samedi 12 octobre à une marche familiale et solidaire.

Nous espérons que comme l'an passé, beaucoup de marcheuses et de marcheurs feront le déplacement.

Cette manifestation sera organisée avec le soutien de la municipalité.

CLUB LECTURE

Lors de notre dernière réunion, nous avons parlé du livre La saga des émigrants (premier volume) écrit par Vilhelm Moberg, auteur suédois. Ce récit raconte l'histoire de personnes qui ont quitté leur région en Suède pour émigrer en Amérique du Nord vers le milieu du 19^{ème} siècle.

Après les vacances d'été d'autres réunions seront programmées.

L'An deux mil vingt-quatre, le 18 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :

11 mars 2024.

Présent(e)s :

M. COMTE Christophe,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane,
M. RULLAND Alain.

Excusé(e)s :

M. BEZIAUD Pascal,
Mme GOGUET Aurélie.

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance :

Mme ROUSSELLE Océane.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité accepte de retirer de l'ordre du jour la question sur le droit de préemption et d'ajouter une question sur la restauration des registres des délibérations.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/02/2024

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil du 19 février 2024, ce dernier est adopté à l'unanimité.

RESTAURATION DES REGISTRES COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle l'obligation qui est faite aux communes de garder dans un bon état les différents registres communaux.

Un devis a été demandé à *L'atelier du patrimoine* pour la restauration de deux registres des délibérations (1876-1895 et 1917-1939). Ce dernier s'élève à 1 498,67 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à valider ce devis.

RÉSOLUTION EN SOUTIEN À LA FILIÈRE VITICOLE

Monsieur le Maire expose :

La Chine a déclaré le 5 janvier dernier, avoir lancé une enquête antidumping sur les eaux-de-vie de vin, comme le cognac, importées de l'Union européenne, sur fonds de tensions commerciales entre les deux puissances économiques.

Propose de voter en conseil municipal une résolution qui sera ensuite adressée au Gouvernement.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité, adopte la résolution suivante :

- Attendu que le 5 janvier dernier, le ministre chinois du commerce a annoncé le lancement d'une enquête antidumping ciblant notamment le cognac.
- Attendu que cette enquête semble liée à des différends commerciaux sans aucun lien avec la filière.
- Attendu que cette procédure risque de se conclure par l'imposition de droits de douane supplémentaires pour le cognac sur ce marché qui représente environ 25 % des expéditions de la filière.
- Attendu que le cognac joue un rôle essentiel dans l'économie locale et régionale.
- Au vu des conséquences économiques graves que pourrait avoir cette décision sur l'ensemble de notre territoire.
- Les élus de la commune de Haimps, demandent à notre gouvernement, sous l'autorité du président de la République, de tout mettre en œuvre pour que des droits de douane additionnels ne soient pas imposés aux exportations de cognac vers la Chine.

ACQUISITION DE TERRAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu la visite de M. Guy Tabeau qui souhaite vendre sa parcelle ZW160 d'une contenance de 990 m², située au Parvet. Etant donné qu'elle est entourée de parcelles appartenant à la commune, il veut savoir si nous serions intéressés par cette acquisition ?

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire une proposition d'achat au prix de 1 000 euros.

COMMISSION VOIRIE DU 02/03/2024

Monsieur le Maire donne la parole à M. Christophe Comte qui fait le compte-rendu de la commission qui s'est tenue le 2 mars. Au cours de cette dernière, ont été présentés les devis de SDV17 concernant le PATA et des travaux à l'enrobage projeteur.

Une déclaration a été faite au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités touchées par des événements climatiques (crues à répétition) pour le chemin blanc en bas du terrain de football.

Un montant forfaitaire sera fixé pour faire de l'élagage et du dérasement d'accotements.

Des devis seront demandés pour des plus importants sur le chemin de Massac, les virages sur le chemin des Rentes, la purge des racines sur le chemin des Grands prés et la création d'un fossé à La Touche.

Un devis sera également demandé pour l'aménagement de la pointe dont nous sommes devenus propriétaires à La Pinelle.



Enfin, un point est fait sur l'étude de l'aménagement de la route de la Gare.

COMMISSION BÂTIMENTS DU 08/03/2024

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Jennifer Gabeaud qui fait le compte-rendu de la commission qui s'est tenue le 8 mars.

Après avoir revu l'étude de la SEMDAS, il a été décidé de proposer en priorité la mise aux normes accessibilité des toilettes de la grande salle, l'isolation et la ventilation de cette dernière, le remplacement des menuiseries extérieures, la reprise de peinture sur la façade et un entretien de la toiture (si nécessaire).

Monsieur le Maire et sa première adjointe ayant assisté à une visioconférence organisée par l'association *Les Maires pour la planète* sur le thème « Photovoltaïque : les clés pour vous lancer », un contact a été pris avec l'association CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables). CRER est une association d'assistance technique qui est en mesure d'établir une étude de potentiel photovoltaïque vente ou autoconsommation. Pour cela, il faut que la commune adhère à l'association pour une cotisation de 250 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'adhésion de la commune à l'association CRER.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil des principales contraintes pour la préparation du budget 2024.

- Affectation des résultats 2023
A inscrire en réserve complémentaire : 53 067 euros
Résultat reporté en fonctionnement : 227 082 euros.
Résultat d'investissement reporté : 41 867 euros.
- Dotations

Baisse de la DGF de 1 000 euros (37 325 euros), les autres restent stables.

- Impôts et taxes

Compte-tenu de la revalorisation des bases locatives, et sans augmentation de taux d'imposition, augmentation de 4,30%.

La taxe additionnelle des droits de mutation devrait connaître une baisse importante.

- Salaires et charges

Forte augmentation (+35,30 %) due à l'accroissement du personnel.

- Nos participations obligatoires

En augmentation de 16,65 % soit 11742 euros

- Emprunts et dette

Capital remboursé : 29 188,59 euros
- Intérêts : 1 732,45 euros.

En maintenant en réserve une somme de 100 000 euros, cela nous laisse une capacité de virement à la section d'investissement d'environ 100 000 euros.

Les priorités seront les travaux de voirie, la DECI et les premières études pour la rénovation de la salle des fêtes.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES EnR

Le Maire expose au Conseil municipal que l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables impose aux communes d'identifier des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (les EnR).

Ces ZAEnR ont vocation à déterminer les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant,

dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Il expose qu'en application du III de l'article L123-19-1 du code de l'environnement, la consultation se déroulera dans les locaux de la mairie comme suit : l'objet de la procédure de participation ainsi que les lieux et horaires où le projet de décision, accompagné de la note de présentation, pourront être consultés et où des observations et propositions peuvent être déposées sur un registre sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage en mairie. Sera ainsi proposé au public le projet de délibération accompagné d'une note de présentation précisant le contexte et les objectifs liés à la création d'une zone d'accélération sur le territoire de la commune.

Compte tenu de cet exposé, le Maire propose de :

- Mettre à disposition le projet de délibération accompagné d'une note de présentation précisant le contexte et les objectifs liés à la création d'une zone d'accélération sur le territoire de la commune ainsi que tout document permettant la compréhension des choix retenus pour l'identification des zones EnR ;
- Informer l'objet de la procédure de participation ainsi que les lieux, date et heure de la consultation par voie d'affichage en mairie au moins huit jours avant celle-ci ;
- Déposer sur un registre les observations et modifications du public à l'issue de la consultation ;
- Désigner un auteur du bilan des contributions et modifications.

Vu l'article 7 de la charte de l'environnement ;

Vu l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et désormais codifié à l'article L143-5-1 du code de l'énergie ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L123-19-1 et suivants ;

Vu les informations relatives au potentiel d'implantation des énergies renouvelables mises à disposition des communes par l'Etat et les gestionnaires de réseau ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'œuvrer pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

CONSIDÉRANT l'obligation des communes d'identifier, par délibération du Conseil municipal, des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables sur leur territoire.

Le Conseil municipal, après en avoir ouï l'exposé du Maire et en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les modalités de la concertation avec la population comme suit :

- Organiser une consultation aux jours et heures d'ouverture de la mairie sur la période du 1^{er} avril 2024 au 30 avril 2024 ;
- Désigner Jennifer Gabeaud en qualité de rédacteur d'une synthèse des contributions et modifications.

COMITÉ SYNDICAL DU SIVOS DU 06/03/2024

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Océane Rousselle qui fait le compte-rendu du dernier comité syndical qui s'est tenu le 6 mars.

Ont été abordés les sujets suivants :

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle,

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion,

Délibération relative aux dépenses de « Fêtes et cérémonies » à imputer au compte 623.

ANIMATIONS : ATELIER BRICOLAGE – CHASSE AUX ŒUFS – APRÈS-MIDI CONTÉE

Mme Fabienne Godin fait le bilan de l'après-midi bricolage qui a eu lieu le 9 mars. Petite déception au niveau du nombre d'enfants présents. Les pièges à frelons asiatiques ont été mis en place.

Mme Jennifer Gabeaud présente la chasse aux œufs qui sera organisée, en collaboration avec Les Loisirs du village, le dimanche 24 mars à 15h00 au Parvet.

Mme Odile Fouchet présente la deuxième après-midi contée qui aura lieu le dimanche 7 avril à la salle des fêtes à 17h30.

PRÉSENTATION DES ÉCHOS DU PAYS N° 182

Mme Odile Fouchet présente le sommaire du prochain bulletin municipal qui devrait être distribué dans les boîtes aux lettres dernière semaine de mars.

QUESTIONS DIVERSES

Réception de Bousac

Nous avons proposé à nos amis aveyronnais de venir en visite à Haimps le week-end de la Pentecôte 2025, soit les 7-8 et 9 juin.

Fin de la séance 22h05



Photo : Océane Rousselle

L'An deux mil vingt-quatre, le 3 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

Présent(e)s :

M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane,
M. RULLAND Alain.

Excusé(e)s :

M. BEZIAUD Pascal,
M. COMTGE Christophe,
Mme GOGUET Aurélie.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :

Mme FOUCHET Odile.

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2024

Monsieur le Maire présente et soumet au vote le budget primitif 2024 :

- En fonctionnement, le montant total des dépenses et des recettes s'équilibre à : 537 342,35 euros.
- En investissement le montant total des dépenses et recettes s'équilibre à : 237 814,20 euros.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE et VOTE le budget principal 2024.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de couverture sur l'église

Monsieur le Maire propose de demander un devis à l'entreprise SARL ASCENSION pour un remaniement de la couverture de l'église afin de remédier aux gouttières qui sont apparues après les fortes pluies.

Inauguration du parc éolien

Elle aura lieu le jeudi 12 septembre à 17h30 sur site. Toute la population de Haimps sera invitée.



Photo : Pat Vignes

L'An deux mil vingt-quatre, le 15 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : Le 8 avril 2024.

Présent(e)s :

M. BEZIAUD Pascal,
M. COMTE Christophe,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine.

Excusé(e)s :

Mme GOGUET Aurélie,
Mme ROUSSELLE Océane,
M. RULLAND Alain.

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance :

Mme FOUCHET Odile.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/03/2024

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 18 mars 2024, ce dernier est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/04/2024

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 3 avril 2024, ce dernier est adopté à l'unanimité.

VALIDATION DE LA BASE ADRESSE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion s'est tenue à la mairie le 10 avril en présence de M. Didier Marchand (responsable commercial La Poste), Mme Virginie Vissac (responsable production La Poste), M. Simon Hernandez (alternant La Poste), Mme Dany Bagnas (secrétaire) ; Mme Laurence Mongis (service courrier La Poste) étant en visio.

L'objet de cette réunion était la validation de notre base adresse. En accord avec Mme Mongis, nous avons procédé à la publication de notre base adresse locale (toutes nos adresses ayant été certifiées) et la base adresse nationale a donc été mise à jour le 10/04/2024.

La prestation de La Poste ayant été réalisée conformément aux conditions spécifiques de vente, nous recevrons prochainement la facture correspondante.

ACQUISITION DE TERRAIN

Conformément à l'accord du Conseil voté lors de la séance du 18 mars 2024, proposition a été faite à M. Guy Tabeau de faire l'acquisition de sa parcelle ZW160, située au Parvet, pour la somme de 1 000 euros. Ce dernier ayant donné son accord, le Conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée ZW160 à M. Guy Tabeau,
- D'approuver le montant de l'achat à 1 000 euros pour une superficie de 990 m², les frais de l'acte étant à la charge de la commune,
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la décision.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Vu le projet de déclassement d'une portion de la voirie communale à caractère de RUE dite Rue du Moulin à Fresneau en vue de son déclassement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation, établi par Monsieur le Maire

Considérant que le projet est prêt à être soumis à enquête publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- Approuve le projet de déclassement d'une portion de la voirie communale à caractère de RUE, dite Rue du Moulin,
- Décide le lancement d'une enquête publique.

Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du Maire.

COMITÉ SYNDICAL DE SOLURIS

Mme Odile Fouchet fait le compte-rendu du dernier comité syndical de SOLURIS (syndicat informatique) qui s'est tenu le 28 mars à Saintes. L'objet de cette réunion était le vote du budget 2024. Il ressort des résultats de l'année 2023 un déficit d'environ 800 000 euros dû aux augmentations des prix fournisseurs et des charges salariales. Aussi, il a été décidé d'appliquer une augmentation de 10% sur tous les services facturés par SOLURIS.

BUREAU ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le vote pour les élections européennes ayant lieu le dimanche 9 juin 2024 de 8h00 à 18h00, il est proposé au Conseil que chacun prenne une permanence de 2h30.

TRAVAUX AUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil que nos employés sont intervenus le vendredi 5 avril dans le logement de Mme Jousson afin de régler un problème d'évier bouché dans sa cuisine. Le travail a été réalisé dans la journée, à moindre coût.

TOITURE ÉGLISE

M. Gérard de la SARL ASCENSION est venu le 8 avril pour établir un devis estimatif des travaux nécessaires de couverture sur l'église.

La priorité, pour cause de gouttières, est la partie de l'entrée du bâtiment au clocher, mais il nous est également proposé un devis pour les transepts et les deux petites tours de chaque côté compte-tenu de la présence d'une végétation assez dense qui risque de provoquer des déplacements de tuiles.

Pour les travaux de base, le devis s'élève à 1 662 euros TTC et pour les travaux en option à 1 584 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, décide :

- D'approuver le devis dans sa globalité

- D'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

CONSEIL D'ÉCOLE DU 21/03/2024

Monsieur le Maire fait le compte-rendu du dernier conseil d'école qui s'est tenu à Haimps le 21 mars 2024. Au cours de ce dernier les points suivants ont été abordés :

- Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2024-2025 : 15 PS – 09 MS – 05 GS – 10 CP – 10 CE1 – 05 CE2 – 11 CM1 – 15 CM2 soit 80 élèves plus 6 TPS. Il y aurait donc 45 élèves à Sonnac et 41 à Haimps.

- Les enseignantes ont fait le bilan des fêtes de Noël et du carnaval.

- Un point a été fait sur les stages de Remise A Niveau.

- Pour ce qui est des travaux sur Haimps, les maitresses ont demandé que le composteur de la cantine soit réparé et que quelqu'un passe dans la classe des CE pour régler le problème de réception internet sur les ordinateurs fixes.

- Il n'y a pas eu d'alerte incendie et PPMS depuis le dernier conseil.

- Chaque maitresse a parlé des sorties et projets de chaque classe.

COMITÉ SYNDICAL DU SIVOS DU 27/03/2024

Mme Jennifer GABEAUD fait le compte-rendu du dernier comité syndical du SIVOS qui s'est tenu à Sonnac le 27 mars 2024.

- Approbation du compte de gestion 2023

- Vote du compte administratif 2023, comptes arrêtés ainsi :

Investissement : Dépenses 2 325,77 € - Recettes 1 159,12 €

Fonctionnement : Dépenses 193 802,08 € - Recettes 215 376,89 €

Résultat de clôture de l'exercice : Investissement - 1 166,65 € - Fonctionnement +21 574,81 € soit un résultat global de +20 408,16 €.

- Affectation du résultat pour l'année 2023 :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : excédent de 21 574,81 €

Déficit de fonctionnement capitalisé reporté (c/1068) : 1 166,65 €

Déficit d'investissement reporté (c/001) : 1 166,65 €

Excédent de fonctionnement reporté (c/002) : 20 408,16 €

- Vote des participations des communes : Brie-sous-Matha 9 450 € - Louzignac 4 950 € - Haimps 67 470,24 € - Sonnac 74 886,15 €

- Vote des subventions pour l'année 2024 : 100 € par classe et 100 € pour les DDEN.

- Vote du budget 2024 :

En fonctionnement le montant total des dépenses et les recettes s'équilibre à 216 162,87 €.

En investissement, le montant total des dépenses et des recettes s'équilibre à 2 340,88 €.

MATINÉE PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE

Mme Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu de la matinée portes ouvertes à l'école qui a eu lieu le samedi 6 avril. 5 familles ont été accueillies à Sonnac et 2 à l'école de Haimps.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08/04/2024

Monsieur le Maire fait le compte-rendu du dernier conseil communautaire qui s'est tenu à Essouvert le lundi 8 avril 2024. Avant d'aborder l'ordre du jour, l'assemblée à l'unanimité a décidé de prendre une résolution de soutien à la filière du cognac.



Vote du budget principal

En fonctionnement le montant total des dépenses et des recettes s'équilibre à 43 637 647,56 €.

En investissement, le montant total des dépenses et des recettes s'équilibre à 11 149 998,89 €.

Ce budget tient compte des décisions adoptées lors du conseil communautaire du 25 mars 2024, à savoir :

- L'approbation du compte financier 2023 qui faisait apparaître un excédent de fonctionnement de 3 098 026,39 € et un déficit d'investissement de - 2 596 069,42 € avec un reste à réaliser de 1 311 881,87 € soit un besoin cumulé de 1 283 187,55 €.
- L'approbation de l'affectation de résultat du budget principal comme suit :
Excédent de fonctionnement : 9 726 529,74 €
Affectation à la section d'investissement (c/1068) : 1 283 187,55 €
Excédent de fonctionnement reporté (c/002) : 8 443 342,19 €
- Le maintien des taux de fiscalité pour 2024 :
Taxe d'habitation sur RS 11,60 %
Taxe foncière sur PB 2,58 %
Taxe foncière sur PNB 12,10 %
Cotisation foncière entreprise 25,70 %.
- Le vote des taux d'enlèvement des ordures ménagères 2024 :
Zone 1 : 9,10 %
Zone 2 : 8,16 %
Zone 3 : 7,85 %
- Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2024 :
Pour l'année 2024 le produit de la taxe est arrêté à 510 000 € soit une dépense moyenne de 9,81 € par résident du territoire.

Vote des budgets annexes, au nombre de 18

En fonctionnement le montant total des dépenses et des recettes s'équilibre à 7 201 947,68 €

En investissement, le montant total

des dépenses et des recettes s'équilibre à 8 621 782,48 €.

RÉUNION TERRITORIALE DU FREDON

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion territoriale du FREDON (Fédération Régionale des groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui s'est tenue à Matha le jeudi 28 mars 2024.

Le FREDON agit dans le cadre de la lutte contre les organismes nuisibles pour la protection de l'environnement (rongeurs aquatiques, chenilles processionnaires, frelons asiatiques, corbeaux, taupes, rats). La commune adhère à cet organisme par l'intermédiaire de Vals de Saintonge Communauté qui paie une cotisation pour toutes ses communes membre. Du fait de cette adhésion, tous les habitants de la commune peuvent bénéficier de leurs services et de leurs tarifs. D'autre part, étant donné que nous commandons régulièrement du raticide, il faut que notre employé communal ait un certificat individuel biocide pour une distribution à titre gratuit des produits biocides réservés aux professionnels.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité autorise l'inscription de M. Vincent Baudet au stage des 25-26 et 27 juin à Saintes pour un coût de 462 euros plus 15 euros de frais de dossier.

BILAN DE LA CHASSE AUX ŒUFS ET DE L'APRÈS-MIDI CONTÉE

Mme Géraldine Marchal et Fabienne Godin font le compte-rendu de la manifestation organisée conjointement avec l'association Les Loisirs du village le dimanche 24 mars 2024. Le soleil était de la partie et ce sont une vingtaine d'enfants qui ont participé à la chasse avant de partager un goûter au Parvet.

Mme Odile FOUCHET fait le bilan

de la dernière après-midi contée organisée conjointement avec les bénévoles de la bibliothèque. Elle a eu lieu le dimanche 7 avril 2024 à la salle des fêtes où avaient pris place une trentaine de personnes pour écouter notre conteuse Laureline Koenig-Clair. Cette manifestation s'est clôturée par un temps festif.

RENCONTRE AVEC LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre de sa prise de fonction, la nouvelle responsable de la médiathèque départementale qui est basée à Saintes, fait le tour des bibliothèques du département. Elle est venue rencontrer les bénévoles de la bibliothèque de Haimps le lundi 15 avril 2024. Mme Odile Fouchet en fait le compte-rendu. Bien que de nombreuses manifestations soient organisées, nous avons enregistré une baisse notable de fréquentation. Il faudrait que nous soyons en mesure de nous adapter aux nouvelles habitudes des gens qui fréquentent les bibliothèques. Quelques petits aménagements pourraient être effectués afin de favoriser l'accueil du public.

QUESTIONS DIVERSES

Document de valorisation financière et fiscale 2023

A la demande de Monsieur le Maire, M. Rolland conseiller aux décideurs locaux de la DGFiP, nous a transmis le document de valorisation financière et fiscale 2023. Un exemplaire a été remis à chaque conseiller.

Plan de fermeture du réseau cuivre

Monsieur le Maire a participé à une visioconférence organisée par Orange le 8 avril 2024 à destination de toutes les communes du lot n° 3 dans le cadre du plan de fermeture cuivre.

Fin de la séance 22h30

L'An deux mil vingt-quatre, le 27 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : Le 22 mai 2024.

Présent(e)s :

M. BEZIAUD Pascal,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane.

Excusé(e)s :

M. COMTE Christophe,
Mme GOGUET Aurélie,
M. RULLAND Alain.

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance :

Mme ROUSSELLE Océane.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/04/2024

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 15 avril 2024, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DEMANDE D'AFFILIATION VOLONTAIRE AU CDG17

Le syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis a sollicité son affiliation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

Conformément au Code général de la Fonction Publique et au décret n° 85-643 du 26 juin 1985, la consultation des Collectivités et Établissements Publics affiliés au CDG17 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 1^{er} janvier 2025.

Il convient donc que le Conseil municipal de Haimps donne son avis sur cette demande d'affiliation. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide d'émettre un avis favorable.

MODIFICATION DES STATUTS DU SDEER

Monsieur le Maire rappelle que les statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Charente-Maritime (SDEER) ont été définis par l'arrêté préfectoral n° 17-2022-03-31-0001 du 31 mars 2022, date de leur dernière modification (la création du SDEER datant de 1949).

Lors de sa réunion du 8 avril 2024, le Comité syndical du SDEER a délibéré pour faire modifier les statuts du SDEER dans le but que les groupements et établissements des communes membres du SDEER puissent bénéficier du service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du SDEER et de cette modification qui consiste à amender les statuts du SDEER comme suit :

- A l'article 2, après le deuxième alinéa du paragraphe consacré aux « Activités accessoires », il est proposé de modifier l'alinéa suivant :
« Sur demande des collectivités membres, de leurs groupements et de leurs établissements, le syndicat peut accompagner leurs interventions et investissements dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie et plus particulièrement dans le domaine de la performance énergétique de l'éclairage public, des bâtiments et des équipements publics, de l'achat d'énergies et du suivi et de l'optimisation des consommations énergétiques. »

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime, tel qu'il a été voté par son comité syndical le 8 avril 2024.

ACHAT DE MATÉRIELS DIVERS

Dans le cadre du budget d'investissement, Monsieur le Maire propose que la commune fasse l'acquisition :

- De 50 chaises de couleur qui seront destinées au réfectoire,
- D'une barrière main courante rouge bordeaux pour mettre devant la mairie,
- D'une vitrine d'exposition extérieure pour remplacer celle de l'église,
- D'une poubelle extérieure pour mettre à l'espace vert au bout du chemin du Gabot.

Suite à la réception de plusieurs devis, il est proposé de retenir celui de COMAT & VALCO qui s'élève à 2 160,00 euros.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

OCCUPATION DE LA SALLE DES FÊTES

Actuellement l'association TOUS AU SPORT utilise la salle des fêtes pour la pratique de ses activités sportives les mardis et jeudis soir. Pour la saison 2024-2025 ils mettent en place deux nouvelles activités (gym douce-pilâtes / stretching et Kangoo Jumps) ce qui fera sept activités différentes. Pour cela ils demandent de pouvoir occuper la salle les lundis, mardis et mercredis soir de 18h à 20h30.

Après discussion, le Conseil décide de donner son accord à Tous au sport, sous réserve du versement d'une participation forfaitaire aux frais d'électricité et de chauffage. La commission Animation évaluera cette participation.

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DU SOUVENIR FRANÇAIS

Compte-tenu de l'étendue du secteur qu'il couvre, le comité cantonal du Souvenir Français souhaite que les 63 communes du canton de Matha désignent un correspondant local.

Suite à sa candidature, le Conseil désigne Mme Jennifer Gabeaud correspondante.

VISITE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ

Le groupe de visite de la commission de sécurité pour la

salle des fêtes est passée le 7 mai 2024 à 9h00. Il a émis un avis favorable, Monsieur le Maire également. Le rapport de visite sera présenté en commission en salle à la sous-préfecture le 4 juin 2024.

Avant cette présentation, il nous était demandé de poser un groom pour porte à la porte accédant au local de rangement sur la scène et des cylindres boutons aux portes donnant sur l'extérieur dans la cuisine.

Ces travaux ont été réalisés par les employés communaux pour un montant de 149,60 euros TTC.

DEVIS DIAGNOSTIC STRUCTURE DE LA SALLE DES FÊTES

Dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes et d'une éventuelle pose de panneaux photovoltaïques sur son toit, un devis a été demandé pour un diagnostic de structure, les préconisations en cas de renforcement nécessaire et le coût des travaux à :

- BET ALTEIS de Nieul-sur-Mer,
- BATI CONSEIL de Rochefort,
- ATEIS de Niort.

A ce jour, seuls le premier nous a transmis son devis, nous sommes toujours dans l'attente des deux autres.

Nous sommes toujours également dans l'attente de l'étude de potentiel photovoltaïque (vente, autoconsommation).

DÉCLASSEMENT DE VOIE COMMUNALE DANS LE DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SON ALIÉNATION

Vu le projet de déclassement de la portion de la voie communale à caractère de RUE n° ordre 32 - Appellation rue du Moulin - Désignation du D231E7 Est du bourg au moulin sur le Briou, en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de son aliénation, établi par Monsieur le Maire,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 avril 2024

approuvant le projet de déclassement d'une portion de la voie communale et décidant du lancement d'une enquête publique,

Vu l'arrêté du Maire en date du 22 avril 2024 prescrivant l'enquête publique préalable au déclassement d'une portion de la voie communale,

Considérant que l'enquête publique qui s'est déroulée du 13 mai 2024 à 15h00 au 27 mai 2024 à 15h30 n'a donné lieu à aucune observation de nature à remettre en cause le déclassement,

Vu les conclusions du commissaire -enquêteur, et son avis favorable,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE :

- Le déclassement de la portion de voie communale à caractère de RUE, n° ordre 32 - Appellation rue du Moulin - Désignation du D231E7 Est du bourg au moulin sur le Briou .
- Le classement de la parcelle D1338 dans le domaine privé de la commune ;
- L'aliénation de cette parcelle.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la vente de cette parcelle, et l'autorise donc à prendre toute décision et à signer les actes nécessaires.

CONVENTION AVEC SDV17

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un nouvel aménagement de la pointe à La Pinelle au bout de la rue de la Gataudière et de la route de Coucoussac, SDV17 nous propose de faire une esquisse. Pour ce faire, nous devons signer une convention avec le syndicat. Cette dernière s'élève à 950,00 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil par 7 voix Pour et 1 abstention accepte cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

RENCONTRE AVEC LES ÉLÈVES DE COURS MOYEN

Sur proposition de Mélissa Gruget, maîtresse des CM, une rencontre civique a été organisée entre les élèves et la municipalité (Monsieur le Maire et des adjointes) le lundi 6 mai 2024 de 14h15 à 16h15.

Les élèves avaient préparé de nombreuses questions et chacun est reparti avec un dossier comprenant :

Une photo du conseil municipal,
La liste des Maires ayant officié dans la commune,

Une fiche sur le rôle des conseiller(e)s, des adjoint(e)s et du Maire.

Une fiche sur le travail du Conseil municipal.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération en date du 18 mars 2024 par laquelle il avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération :

Un dossier d'information sur les ZAE nR envisagées par la Commune a été consultable du 01/04/2024 au 30/04/2024 en mairie.

Le Maire présente le bilan de cette concertation :

Nbre de personnes ayant consulté le dossier : 01

Nbre de contributions reçues : 00

Qu'à l'issue de la concertation, les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes listés ci-dessous ont été identifiés :

PVT – 25 920 MWh/an – 388 747 m²
PVO – 154 MWh/an – 1 540 m²

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé du Maire et en avoir délibéré, par 7 voix Pour et 1 abstention ;

IDENTIFIE les zones d'accélération terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnés ci-après :

PV Toitures : l'ensemble du village (le bourg de Haimps, les hameaux de Fresndeau, La Pinelle, La Bonne Année, le lieu-dit le Cluzeau.

Ombrières photovoltaïques : le parking de la salle des fêtes et le parking du hangar communal.

CHARGE le Maire de notifier la présente délibération aux personnes concernées.

ENTRETIEN BALISAGE DES CIRCUITS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2022, nous avons signé une convention de partenariat pour l'entretien du balisage du circuit pédestre de Massac qui en partie passe sur la commune de Haimps. Notre participation est de 38,82 euros.

Vals de Saintonge Communauté nous a informés qu'une réunion allait se tenir pour le circuit BRIE-SONNAC-LOUZIGNAC pour lequel nous sommes concernés pour 1,470 km et pour le circuit de Haimps pour 5,110 km.

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN BAGNIZEAU 2

Monsieur le Maire informe le Conseil que conformément à l'article L181-258-2 du code de l'environnement créé par l'article 53 de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, la société VOLKSWIND nous a adressé le résumé non technique de l'étude d'impact du projet éolien de Bagnizeau 2 qui en est au stade de la demande

d'autorisation environnementale. Il synthétise les caractéristiques du projet, les enjeux du secteur d'implantation, l'insertion du projet éolien et l'ensemble des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement qu'ils proposent.

Ce dossier est à la disposition des personnes qui souhaitent le consulter.

MATINÉES DU PAYSAGE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été, avec Vincent Baudet, aux « Matinées du paysage » organisées par le conseil départemental à La Jarrie Audouin le 23 avril 2024. L'ordre du jour de cette matinée était « Révéler ma commune et mon paysage ».

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Il devait être fait en partenariat avec l'école de Haimps le vendredi 17 mai 2024. Compte-tenu du temps, cette après-midi a été annulée et Mme Odile Fouchet a procédé au fleurissement le lundi 20 mai.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Co-organisée avec l'AICA du bois de la Levrette, cette matinée citoyenne s'est tenue le samedi 18 mai 2024 de 9h00 à 12h00 en présence d'une trentaine de personnes. Qu'elles en soient sincèrement remerciées.

QUESTIONS DIVERSES

DECI – Acquisition de parcelle.

ASSEMBLÉE GENERALE DES ADMR – Compte-rendu.

VOL D'ARBRES – 4 noyers nous ont été volés le long du chemin de La Fontaine.

Fin de la séance 22h25

La vie économique à Haimps dans les années 50

(Dossier proposé par Odile FOUCHET d'après les souvenirs de Philippe BARBEAU, Serge GARDRAT, Gaston EGRETEAU et quelques autres...)

Voici une présentation des commerces et artisanats de notre commune, grosso modo entre 1945 et 1960. Cet exposé ne prétend pas être exhaustif. Il y a probablement des oublis et/ou des erreurs car il s'agit d'informations glanées auprès de certains habitants qui ont vécu leur jeunesse à Haimps.

Et, la mémoire est faillible ! ...

1- FRESNEAU

Boulangerie : 9, rue du Commerce, tenue par Raymond ROBY.

Café-salle de bal : 11, rue du Commerce Achille Roby fait construire un café et une salle de bal qui seront gérés par Marcel NAUD (« l'ami Marcel »).

Bistrot-épicerie-marée : 14, rue du Commerce, tenue par Alphonsine NAUD (puis Nicole LONGUÉPÉE).

Marchand de chevaux : rue du Commerce, Famille BELLIVIER.

Marchand de vaches : rue du Fer à Cheval, Denis NAUD.

Forgeron : rue de la Forge, Emile LONGUEPÉE.

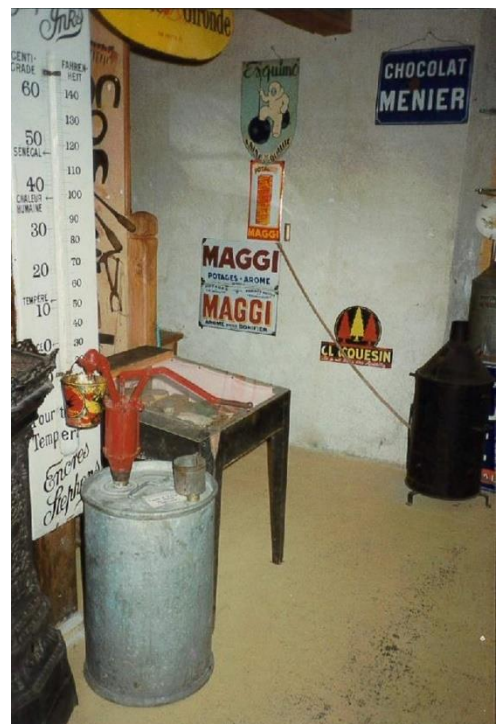
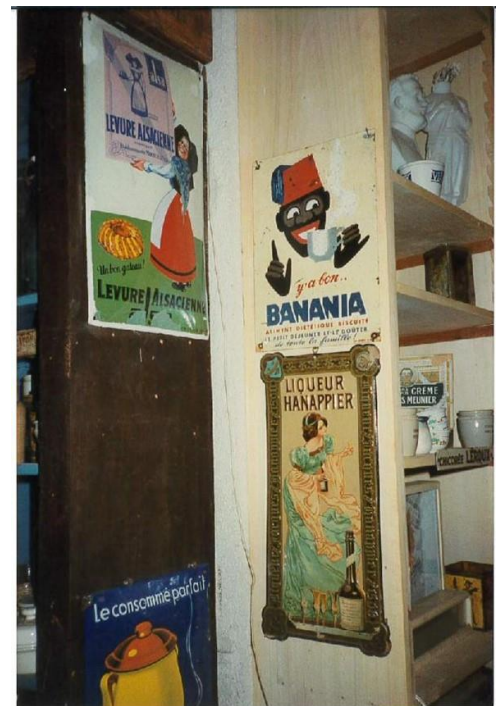
Épicerie : rue Basse, tenue par Louis BASTARD jusqu'en 1956.

Boucherie : 6, 8, rue du Moulin, Emmanuel BRUNET (plutôt entre 1940 et 50).

Forge maréchal Ferrand : 32, rue des Ecoles Gilbert GIRAUDEAU.

Cordonnerie : 3, Impasse du Cordonnier, tenue par René DUBOIS.

A suivre...



Le dessin de Philippe



VOS PHOTOS



Paul Rouger



Jennifer Gabeaud



Odile Fouchet